L'action POPULAIRE

"JUSTICE ME GUIDE"

LVIIe année — NO 29 JOLIETTE, MERCREDI LE 23 JUILLET 1969 1er CAHIER

L'Office franco-québécois pour la Jeunesse consulte la population pour orienter ses programmes d'échanges

Réunion régionale d'information à Joliette dimanche, le 27 juillet

QUEBEC — L'Office franco-québécois pour la jeunesse tiendra, dimanche le 27 juillet 1969 à 7 h. 30 au CEGEP de Joliette, une rencontre d'information et de consultation régionale. Tous les représentants d'organismes dont l'action touche d'une façon ou d'une autre les jeunes de 16 à 30 ans, et toutes les personnes qui le désirent pourront participer à des ateliers pour mettre en commun leurs connaissances et leur expérience afin d'identifier dans leur milieu propre les besoins des jeunes, travailleurs, agriculteurs et étudiants. Les résultats de cette consultation permettront à l'Office de prévoir pour la saison prochaine, des programmes d'échanges de jeunes entre la France et le Québec qu'il préparera lui même selon les besoins prioritaires qui auront été soulignés dans chacun des milieux.

Lors de la rencontre, on formera trois ateliers portant sur les besoins des jeunes dans les secteurs de leur vie culturelle, socio-professionnelle et sportive et un quatrième s'intéressant à l'ensemble de la situation des "16-30 ans" dans la région. Une plénière terminera la rencontre pour mettre en commun les résultats des ateliers.

Dans le cadre de cette opération de consultation, des représentants de l'Office franco-québécoise pour la jeunesse auront visité au 13 septembre, 18 villes du Québec. Dans chacune d'elles, comme dans la région, les personnes intéressées pourront participer à des ateliers et exprimer pour leur propre région les besoins des "16-30 ans". Cette visite des régions s'ajoute aux consultations que l'Office a faites auprès des ministères et des différents organismes nationaux de la jeunesse québécoise.

L'Office franco-québécoise pour la jeunesse qui a été créé en février 1968 réalisera au cours de cette année quelque 4,000 échanges entre jeunes Québécois et Français. Déjà nombreux sont les jeunes de la région qui ont participé aux voyages en France qu'organise l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

L'Office se préoccupe cependant d'abord de la qualité de ces échanges et de leur valeur pour le développement de tous les milieux dont proviennent ses stagiaires. Dans cette perspective, l'un de ses principaux objectifs est de faire découvrir le Québec aux jeunes Québécois pour promouvoir leur participation au développement de leur milieu et pour la rendre plus positive encore.

Le premier objectif de la consultation qu'a entreprise l'Office est donc de connaître les besoins

(A suivre à la page 2)



Maison rasée par les flammes, rue Saint-Antoine

Un incendie d'une extrême violence a complètement rasé au sol cette vieille maison sise au 998 rue St-Antoine, au début de la soirée de mercredi dernier. Les pompiers, appelés sur les lieux à 6 h. 5 du soir, sont retournés au poste à 8 h. 53.

La bâtisse, propriété de Mme Cécile Lajeunesse, qui y habitait avec sa famille, de même que les meubles et effets ménagers représentent une perte totale. Mme Lajeunesse était seul à la maison au moment du sinistre et n'a eu que le temps de s'enfuir et de donner l'alarme.

Les sapeurs ont déployé au moins quatre jets pour éteindre le brasier qui avait pris une ampleur alarmante à cause d'un manque d'eau au début de l'incendie. Le chef des pompiers, M. Germain Rondeau, a expliqué à notre représentant que des saletés et déchets sortant de la borne-fontaine ont bloqué la pompe, ce qui a causé le manque d'eau.

Pendant plusieurs instants, le brasier a dégagé une forte fumée qui a incommodé le pompier Jacques Bourque qui a été conduit à l'hôpital St-Eusèbe.

On ne connaît pas l'étendue réelle des dommages ni la cause de l'incendie.

Pas de journal le 30 juillet

Vendredi, le 25 juillet, nos employés seront en vacances. Et L'Action populaire ne sera pas publiée mercredi prochain le 30 juillet. Votre journal ne vous reviendra que le 6 août.

Les bureaux de L'Action populaire seront cependant ouverts comme service à la clientèle.

Tout redeviendra normal, avec une équipe reposée et prête à vous mieux servir, le lundi 4 août, à 8 heures du matin.

L'Association libérale de Joliette demande à M. Lesage un congrès pour le choix d'un chef

Joliette — L'Association libérale du comté de Jolietet, réunie hier soir en assemblée générale spéciale, à la salle de l'Ecole Marie-Charlotte, a demandé à l'honorable Jean Lesage, chef du parti libéral, de convoquer dans les plus brefs délais possibles un congrès pour le choix d'un chef.

La résolution définitive, approuvée par vote secret, a été proposée par Me Jacques Dugas et appuyée par le Dr René Préville, après soumission d'amendements et de sous-amendements qui faillirent compliquer la procédure, se lit ainsi: "afin de dissiper le doute qui persiste sur le leadership de M. Lesage, que le chef du parti demande au Conseil général de la Fédération Libérale du Québec de convoquer, dans les plus brefs délais possibles, un congrès pour le choix d'un chef, sans pour autant renoncer à y soumettre sa candidature."

Le vote s'est tenu sous la surveillance de M. Jean-Noël Richard et autres officiers de la Fédération Libérale du Québec. Il a donné le résultat suivant: 141 oui; 11 non et 5 bulletins ont été rejetés.

Avant le vote, le Dr Robert Quenneville ,fortement mentionné comme prochain candidat libéral et qui a déjà posé comme condition à son acceptation un congrès de leadership a fait la déclaration suivante:

"Etant donné que je suis à l'origine du débat, je dois dire que la résolution correspond exactement à ce que j'ai demandé. Je veux, qu'à la suite

(A suivre à la page 14)

St-Félix de Valois

Ecrasé sous un tracteur

Saint-Félix de Valois — Un adolescent de 15 ans, Jules Murray, fils de M. et Mme Albert Murray, de Sainte-Elisabeth, a été écrasé à mort sous un tracteur, au cours de l'après-midi d'hier.

Le jeune Murray se transportait en tracteur sur la ferme de son oncle, M. Florian Robitaille, avec un cousin lorsque le tracteur s'est renversé sur les deux adolescents blessant mortellement le jeune Murray. Son compagnon s'est tiré indemne de l'accident.

Saint-Barthélemy

63 inscriptions au cours d'été d'enseignement ménager

ST-BARTHELEMY, (DNC) — Les cours d'été en enseignement ménager, à l'école d'Agriculture de St-Barthélemy, commencés le 30 juin se termineront le 23 août. Comme les années dernières l'établissement est complètement rempli. Voici la liste des élèves réparties par comtés et localités.

Berthier, 10:

St-Barthélemy (4): Bérard Hélène, Desrosiers Danielle, Sylvestre Ginette, Vives Marthes.

Ile Dupas (1): Hérard Marie.

St-Ignace-de-Loyola (1): Barthe Pauline.

St-Cuthbert (2): Clément Lucie, Sylvestre Ginette.

St-Gabriel-de-Brandon (2): Paquin Danielle, Paquin Nicole.

Joliette, 6:

Notre-Dame-de-Lourdes (1): Hétu Louise.

Joliette (1): Valois Hélène.

St-Ambroise (2): Riendeau Louise, Tessier Marielle.

Ste-Emélie-de-l'Energie (2): Baril Ginette, Blais Denise.

L'Assomption, 3:

St-Sulpice (2): Cousineau Aline, Cousineau Claire.

St-Roch-de-l'Achigan (1): Lafortune Francine.

Maskinongé, 4:

St-Léon (2): Bergeron Suzanne, Julien Micheline.

Louiseville (2): Lambert Françoise, Lambert Madeleine.

St-Maurice, 24:

St-Boniface (5): Austin Mireille, Carbonneau Hélène, Dallaire France, Dupont Mireille, Gélinas Renée.

Shawinigan (11): Béliveau Doris, Béliveau Ginette, Bordeleau Lucie, Delisle Claire, Dupont Carole, Ferron Denise; Grenier Nicole, Martel Denise, Martel Lise, Monfette Marie, Monfette Raymonde.

St-Barnabé Nord (1): Gignac Rosette.

Charette (1): Boulanger Lise.

Pointe-du-Lac (3): Légaré Céline, Lessard Marie, Pépin Anne.

Ste-Etienne-des-Grès (1): Paquette Claire.

St-Louis-de-France (2): Demontigny Ginette, Domontigny Lucette.

Laviolette, 4:

Grand-Mère 4: Auger Monique, Beaupré Carmelle, Lampron Louise-Hélène, St-Louis Louise.

Champlain, 5:

Champlain (1) Trottier Jacqueline.

Ste-Geneviève-de-Batiscan: Frigon Denise.

St-Prosper (2): Gravel Noella, Jacob Micheline.

La Pérade (1): Tessier Hélène.

Montcalm, 1:

St-Alexis (1): Thuot Suzanne.

Montréal (2): Delangis Suzie, Ringuette Sylvie.

Brossard (1): Castonguay Francine.

Trois-Rivières (2): Bournival Claire, Gagnon Anne.

St-Léonard-de-Port-Maurice (1): Marcotte Louise.

BIENVENUE A NOTRE NOUVEAU VICAIRE:

Nous sommes très heureux d'accueillir M. l'abbé Jean-Guy Piette nommé vicaire de notre paroisse. Espérant qu'il se plaira à vivre à St-Barthélemy.

MARIAGE:
BERARD — RINFRET:

Samedi le 19 juillet avait lieu le mariage de Mlle Pierrette Bérard, couturière, fille de M. et Mme Clément Bérard, et M. Germain Rinfret fils de M. et Mme Bertrand Rinfret de Maskinongé. La réception eut lieu au Château Berthelet et les mariés partirent en voyage de noces à Wildwood. A leur retour ils habiteront Montréal. Nos meilleurs voeux de bonheur.

LES LOISIRS DE ST-BARTHELEMY:

Il y aura une grande tombola à St-Barthélemy organisée par les loisirs de St-Barthélemy les 1er, 2 et 3 août. Il y aura plusieurs kiosques, tirage et feu d'artifice pour clôturer la tombola Qu'on se le dise... Bienvenue à tous.

BON VOYAGE:

Bon voyage à M. l'abbé Réginald Lacharité de Joliette ainsi qu'à M. et Mme Maurice Bérard et à leur fils Daniel partis faire le tour de la Gaspésie.

JOYEUX ANNIVERSAIRE:

Heureux anniversaire à Mme Ephrem Beaucage qui a eu 84 ans mardi dernier.

Réunion régionale...

(Suite de la première page)

réels des jeunes de 16 à 30 ans, exprimés directement par les personnes concernées, dans tous les secteurs d'activités où l'Office peut jouer un rôle positif afin de pouvoir offrir des programmes plus spécialisés et d'une rentabilité plus immédiate pour la communauté québécoise.

L'Office compte donc sur la participation des personnes les plus engagées dans leur milieu respectif pour ajuster son action aux situations réelles et aux besoins les plus urgents des "16-30 ans" de quelque classe socio-économique qu'ils soient dans toutes les régions du Québec et il souhaite une réponse dynamique à l'invitation qu'il lance.



PIERRE RICARD
STATION SERVICE
Mise au point - Remorquage
Lavage - Graissage
Nous allons chercher votre auto
100, Boul. L'Industrie **Joliette**
Tél.: 753-7175
GRAND CHOIX D'AUTOS USAGEES

L'action POPULAIRE

LVIIe année — NO 29 JOLIETTE, MERCREDI LE 23 JUILLET 1969

La récolte de tabac en retard dans la région

QUEBEC (OIPQ) — La récolte du tabac à cigarette est un peu en retard et celle du tabac à cigare et à pipe l'est nettement plus. Telles sont les constatations de M. Jean Annlard, agronome au bureau régional agricole du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, à L'Assomption.

Ces retards sont dus à la température un peu trop fraîche qui a dominé dans notre région pendant le mois de juin et le début de juillet. Une première plantation a même dû être reprise à cause d'une gelée dans la nuit du 27 mai.

Malgré tout, la chaleur de ces derniers jours va permettre de rattraper en bonne partie ce retard, qui était assez considérable pour le tabac à cigare et à pipe. La floraison devrait survenir normalement vers la fin de juillet, suivie alors que l'ététage qui permettra aux feuilles de s'élargir. La récolte, sans doute de qualité moyenne aura lieu au début du mois d'août.

Cette année on note une nette augmentation des superficies consacrées au tabac à cigarette, alors qu'une diminution sensible est enregistrée pour le tabac à cigare et à pipe.



Grande distinction

Mlle Ginette Geoffroy, infirmière licenciée, diplômée avec grande distinction (86.8) de l'Hôtel-Dieu de Montréal, s'est classée parmi les premières lors de la récente collation des grades. Elle est la fille de M. et Mme Germain Geoffroy de Ste-Elisabeth. Félicitations!

Le Conseil des Arts de Joliette sera formé officiellement jeudi

JOLIETTE — Telle qu'annoncée la semaine passée, la réunion du Conseil des arts de Joliette se tiendra jeudi le 24 juillet, à 8 h., à la salle d'assemblée de la SSJB, 414 nord, Beaudry.

Tous les représentants d'organismes à but culturel ou artistique et toutes les personnes intéressées aux arts à titre individuel sont invités.

Les participants à l'assemblée auront à discuter ce qu'ils attendent d'un Conseil des arts et comment ils désirent le voir fonctionner.

De plus l'assistance recevra plus d'information sur les 26 représentations artistiques qu'offre le ministère des Affaires culturelles et elle pourra décider du mode de diffusion de ces spectacles.

Après discussion en ateliers et adoption en plénière des structures et recommandations, les participants-membres pourront élire les membres du bureau de direction du Conseil des arts.

Membres: organismes: $10.00 à titre personnel: $1.00. Vous pourrez signer votre formule d'adhésion à l'entrée.

Les Cadets de la Marine de Joliette aux "24 heures" de La Tuque

Le corps des Cadets de la Marine de Joliette s'est rendu à La Tuque en fin de semaine afin de participer aux grandes manifestations de natation de nage appelé "24 HEURES". C'est à la demande des autorités des Forces canadiennes que le corps local fut demandé pour aller remplir cet engagement.

Le départ des Cadets de la Marine eut lieu vendredi dernier et dès vendredi soir ce groupe paradait dans les rues de la Cité de La Tuque et le drapeau jolietain flottait en première rangée cotoyant les drapeaux du Canada et de la province de Québec.

Immédiatement après cette parade, d'une longueur de trois milles, les Cadets durent présenter un spectacle à l'Arena de La Tuque et c'est à eux que revint l'honneur d'ouvrir le spectacle en présentant la montée traditionnelle du drapeau.

Samedi, la fanfare et la division de la garde fut appelée à jouer l'hymne national devant les dignitaires et la nombreuse foule réunie sur les bords du lac St-Louis pour le grand départ des nageurs qui participaient à ce marathon international.

Ils firent ensuite les frais de la musique pour le millier de personnes qui étaient en fête à cet endroit.

Parmi les invités d'honneur qui étaient présents pour cette manifestation l'on notait le ministre Gabriel Loubier du Tourisme, de la Chasse et Pêche et du Haut-commissariat aux loisirs, jeunesse et sports, le député fédéral, le maire de La Tuque, M. Filion ainsi que plusieurs autres personnalités. M. Loubier rencontra les Cadets de la Marine et les félicite ainsi que leurs officiers pour leur belle performance.

"Vous nous avez rendus tous très heureux"

(Shirley Penner — Steinbach)

Au nom des "Treble Teens" et en mon nom personnel, il me fait plaisir d'exprimer la plus profonde appréciation pour toute la bienveillance qui nous fut manifestée par la population joliettaine et des environs lors de notre séjour à Joliette.

Notre remerciement spécial va au R. P. Fernand Lindsay et à chaque chanteur de la "Place Bourget". Vous avez fait de notre séjour, dans votre ville un réel plaisir.

Merci à toutes les personnes qui nous ont reçus dans leur demeure. Chacun de nous n'oubliera jamais tous ces gens ainsi que votre belle ville de Joliette. Vous nous avez rendus tous très heureux et nous vous en remercions du plus profond de notre coeur.

La directrice des Treble Teens
Shirley Penner,
Steinbach, (Manitoba)

Sainte-Julienne

Après 61 ans, une religieuse vient revoir son village natal

STE-JULIENNE, (DNC) — La R. S. Sainte-Eva, de la Communauté des Soeurs de L'Assomption, a visité le village de Ste-Julienne dimanche dernier. Ce fait divers ne sort guère de la banalité si l'on ne sait pas que la religieuse, native de Ste-Julienne, venait revoir sa place natale après une absence de 61 ans. Elle est actuellement en mission à Timmins, en Ontario.

Fille de M. et Mme Théophile Ricard, Soeur Sainte-Eva a quitté son village natale à l'âge de 8 ans alors que ses parents allèrent s'établir au Témiscamingue. Elle a profité d'un stage d'études au Québec pour venir à Ste-Julienne où elle a visité ses nombreux parents et amis.

La visiteuse a revu sa maison natale, en haut du Manoir, près du pont. Ce fut toute une joie pour elle de revoir les lieux de sa première enfance et de retrouver des parents et des amis.

VOUS SEUL POUVEZ OFFRIR LE DON DE LA VIE!
DONNEZ DE VOTRE SANG

Trois morts tragiques sur nos routes

De nombreux accidents survenus sur les routes de la région ont fait trois morts et de nombreux blessés au cours de la semaine et causé des dégâts matériels considérables.

A SAINT-CHARLES DE MANDEVILLE

Un accident de la circulation, survenu sur une route secondaire, à Saint-Charles-de-Mandeville, a fait un mort. M. Philippe Brousseau, 65 ans, a été mortellement blessé lorsque sa voiture a capoté.

A SAINTE-EMELIE

Vers 2 heures samedi après-midi, une voiture conduite par M. Henri-L. Chevrette, de St-Félix de Valois, a heurté trois enfants à Sainte-Emélie. Les jeunes victimes ont été transportées à l'Hôpital Saint-Eusèbe de Joliette où la petite Monique Durand a expiré quelques heures après son admission.

La victime, fille de M. et Mme Paul-Emile Durand était accompagnée de sa soeur Monique et de sa cousine Céline Dumont, fille de M. et Mme Roch Dumont, de Montréal, qui ont été blessées.

A BERTHIER

Lundi soir, en face du 1050 Grande Côte à Berthier, la collision de deux voitures a fait un mort et trois blessés.

La victime est Serge Lavallée, petit-fils de M. et Mme Wilfrid Lavallée, du 129 rue McConville, à Joliette.

Accompagné d'un parent, le jeune Lavallée s'en allait vers la Gaspésie en touriste quand l'accident a eu lieu.

LES BEAUTES DE NOTRE BELLE PROVINCE SONT A NOTRE PORTE VISITONS-LES

Nouvelle adresse
Drs CHARETTE et LAFONTAINE
OPTOMETRISTES
523, Manseau Tél. 756-4050 Joliette
(près de la Station de Service Esso)

EDITORIAL

Un pas de géant...

Roland Gauvreau

Quand Jules Verne écrivait ses romans de science fiction qui ont charmé mon enfance: "20,000 lieues sous les mers" et "De la terre à la lune" il ne croyait pas que le dimanche 20 juillet 1969 deux astronautes américains, transportés par une fusée dont Jules Verne avait déjà deviné la puissance, mettraient le pied sur le sol lunaire et en rapporterait des échantillons de pierre, de sol et de matériaux qui feront les délices de l'analyse des savants.

Avec le reste du monde, j'ai suivi sur l'écran de mon téléviseur tout ce que j'ai pu capter de ce voyage. Et le seul commentaire que l'on peut faire c'est celui de Neil Armstrong, le chef de cette mission, en débarquant sur le satellite terrestre: "Ce pas que je fais c'est un pas de géant pour l'humanité".

Les trois membres de l'équipe qui vient de conquérir la Lune ont accompli un geste surhumain. Ils appartiennent à la race de ces hommes, d'une taille exceptionnelle, d'une valeur peu commune, prêts à sacrifier leur vie, non pas à une aventure téméraire, mais à une tâche qui doit servir toute l'humanité. Car les découvertes qui suivront la conquête de la Lune devront amener plus de bien-être, plus de paix, plus de progrès à notre Terre. Et c'est pour cela que le destin a voulu que le LEM alunisse sur la Mer de la Tranquillité.

Ce qui me frappe dans ce geste accompli par l'équipage d'Apollo XI c'est d'abord, comme je l'écris au paragraphe précédent, la valeur exceptionnelle de ces trois hommes. C'est leur croyance en l'Etre Suprême auquel ils nous ont demandé, une fois posés sur la lune, de rendre grâce chacun à notre façon. C'est leur confiance calculée et réfléchie à l'équipe de terre qui les conduisait du Centre de Houston. C'est leur simplicité à accomplir, comme s'il s'agissait du travail le plus banal, des gestes pour nous compliqués, difficiles et presque impossibles à poser.

Ce qui me frappe aussi c'est l'esprit d'équipe qui anime tous ceux qui de plus ou moins près ont travaillé au vol d'Apollo XI. C'est la preuve que dans l'union et la concorde, des pays, des savants, des techniciens peuvent réaliser ce qui, jusqu'à hier, était encore impossible.

Si, maintenant que l'homme a conquis le ciel, il travaillait, tout en continuant ses recherches spatiales, à conquérir la Terre, à régler les problèmes qui se peuvent régler; à s'entendre pour ne pas brûler le blé quand ailleurs des hommes et des enfants manquent du pain quotidien; à ne pas conduire de guerres inutiles au nom d'un nationalisme, très souvent dépassé et factice; à ne pas rejeter de la nation ceux qui, d'une autre couleur de peau et d'une autre foi, peuvent lui être utiles; à ne pas désunir ceux qui seraient si forts s'ils travaillaient ensemble sur un même projet.

En un mot, si maintenant devant le succès d'Apollo XI, comme on le dit depuis dimanche, les peuples s'unissaient pour la paix et le bien-être du monde, le geste d'Armstrong, d'Aldrin et de Collins aurait permis à l'humanité de faire un pas de géant.

La bibliothèque de Joliette au service de la région

Roland Gauvreau

Les autorités du Collège de Joliette viennent une autre fois de déclarer qu'elles sont prêtes à mettre tous leurs aménagements récréatifs, culturels ou sportifs au service de la population de toute la région. C'est une promesse de taille et qui vaut la peine d'être étudiée par tous les corps publics qui ont pour fonction d'assurer à leurs contribuables les meilleurs services possibles.

Cette déclaration du président du Collège met en cause la bibliothèque de l'institution qui a été au service des citoyens de la ville de Joliette, depuis plus de dix ans, par suite d'une entente des autorités municipales et de celles du Séminaire. Mais il reste que les citoyens des banlieues et des municipalités voisines, comme Saint-Thomas ou Saint-Paul, n'ont pu profiter de la bibliothèque sans payer un abonnement personnel.

Je suis d'accord que cette bibliothèque, riche en volumes de toutes sortes, possédant un personnel qualifié, restant au fait de la production littéraire, grâce aux bons soins d'un bibliothécaire de métier, soit mise au service de toute la population de la région. Mais il faut que chaque municipalité qui voudra voir ses contribuables profiter d'un tel service accepte d'en payer le coût au prorata de la population ou selon tout autre système qu'il faudra trouver pour répondre aux besoins des lecteurs et à leurs moyens financiers.

A Joliette, depuis que la ville et le Séminaire se sont entendus pour ouvrir la bibliothèque au public, la population a été pénalisée et n'a pas reçue en subvention provinciale les argents que touchaient d'autres bibliothèques municipales moins bien équipées que celle de Joliette.

Je suis d'accord pour trouver une formule qui permettrait à la bibliothèque du Collège, maintenant organisme d'Etat, d'être reconnue comme une bibliothèque régionale publique et de recevoir les subsides du ministère des Affaires culturelles.

Mais ne sont-ce point là que chinoiseries administratives? N'est-ce pas là un bel exemple de "red tape"?

Le Collège ouvert à toute la région, n'est-ce pas cette maison de la culture, ou ce centre culturel qui peut s'ouvrir sans frais à toute la communauté qu'il dessert. L'Etat n'a qu'à lui assurer la vie en lui donnant les moyens financiers de rendre les services que doit rendre une bibliothèque à la région qui l'entoure et qu'elle doit desservir. Que l'on paie de la poche gauche ou de la poche droite, et par l'intermédiaire de Jacques ou d'Henri, c'est toujours le même contribuable qui écope.

Moi, je verrais tous ces services communautaires de culture, de récréation, d'éducation des adultes, assurés au niveau de la municipalité, mais par la régionalisation de tels services qui ne peuvent être assurés adéquatement sur le seul plan local. L'Etat ayant fait sa part en faisant les immobilisations nécessaires et en formant le personnel qualifié dont il a besoin, les municipalités se partageraient, par un système le plus équitable possible, le coût de l'entretien, de l'opération et du maintien de ces centres régionaux.

Ce système éviterait nombre de discussions inutiles et personne ne se croirait victime d'ostracisme dans la jouissance de biens normaux de consommation dans notre monde moderne: culture et sports.

N.B. — A cause de l'importance du sujet et des fautes typographiques qui en ont déformé quelques paragraphes nous reprenons cet éditorial paru la semaine dernière. La rédaction

C'que j'en pense

Roland Gauvreau

M. Angers vs M. Trudeau

M. François-Albert Angers, que je respecte surtout à cause de son âge, est le président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Il vient de déclarer qu'il tenait le premier ministre Trudeau responsable de l'échec du dernier défilé de la St-Jean C'est tout de même un peu fort!

Je crois que M. Angers reste un type d'un autre âge... d'un très vieil âge et qu'il nous ramène au temps des "Castors". Il faut tout de même être raisonnable et ne pas jeter sur les épaules de M. Trudeau le fardeau de tous les péchés de la St-Jean-Baptiste et des autres.

M. Trudeau a tenu compte de bien des choses qui existent légalement et juridiquement; M. Trudeau accepte les responsabilités de premier ministre du Canada et il en accepte en même temps ce que son poste peut lui apporter de déboires et d'impopularités. M. Angers vit dans un monde qu'il rêve, où le Canada n'existe pas; il vit encore un siècle en retard. Où cela nous mènera-t-il?

D'ailleurs, si M. Angers et la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, et je m'excuse auprès de mon ami René Charette, voulait faire preuve de bonne volonté et de bon voisinage envers tous les représentants des pays "étrangers", ils auraient pu inviter à la fête un représentant du Canada. Ce geste d'amitié aurait été la preuve de la bonne volonté de la SSJB de Montréal. Peut-on demander à M. Angers d'être large d'esprit?

Bonnes vacances

Après un an de travail je laisse une semaine de repos à mes lecteurs. J'espère qu'ils apprécieront ce geste d'amitié à leur endroit. A tous je souhaite de bonnes vacances et un bon repos.

Bienvenue à la prochaine chronique dans notre édition du 6 août, mon anniversaire.

A la commission scolaire de Joliette

Les classes continuent d'être mixtes

Joliette. — Depuis quelques années, MM. les commissaires de la commission scolaire de Joliette ont introduit des classes mixtes dans certaines écoles de leur territoire scolaire.

Les raisons qui les obligent à continuer ce même travail, cette année, dans les différentes paroisses de la ville sont les suivantes:

a) Préparer d'une manière plus adéquate l'enfant à la transition de l'élémentaire au secondaire,, puisqu'au secondaire les écoles seront mixtes.

b) A cause des normes exigées par le Ministère de l'Education et pour conserver certains spécialistes, les commissaires sont dans l'obligation de regrouper les enfants à l'intérieur de chaque école.

c) Avec le renouveau pédagogique, le travail sur l'Atelier pédagogique, le groupement par âge quand le cas est possible, sont encore des raisons pour regrouper les enfants dans les écoles mixtes. Plusieurs autres facteurs pourraient s'ajouter à ceux mentionnés plus haut.

Messieurs les commissaires comptent sur la grande compréhension des parents pour leur aider à franchir cette nouvelle étape de transition dans le domaine scolaire.

Activités du PQ dans Joliette

Joliette — La campagne publicitaire du Parti Québecois-Joliette en vue du choix d'un candidat et dans la perspective d'une élection commence déjà à produire des résultats très encourageants. A la suite de la conférence de presse de M. Bernard Landry au restaurant Kambo à l'occasion de son départ de la fondation gouvernementale pour joindre les rangs du Parti Québécois, l'ex-conseiller spécial en contestation étudiante a de plus fait de fréquentes apparitions à la radio et à la télévision d'Etat de même qu'à CJLM. La distribution de 10,000 pamphlets et la parution de plusieurs communiqués de presse dans la presse locale ont permis d'augmenter les effectifs du parti de 90 membres depuis le 10 juillet dernier.

Actuellement le P.Q. Joliette prépare un spectacle-bénéfice pour la fin du mois d'août. D'ores et déjà nous pouvons prévoir que les Cyniques seront au programme. Le premier tournoi de golf annuel du P.Q.-Joliette se tiendra les 4, 5 et 6 août. A cette occasion nous invitons les membres, les sympathisants et toute la population. Déjà plusieurs artistes de la radio et de la télévision se sont montrés intéressés à notre invitation.

La convention pour le choix d'un candidat P.Q. se tiendra le 18 août à l'école Marie-Charlotte. Pour de plus amples renseignements il est toujours possible de communiquer avec le P.Q. en composant le numéro suivant: 759-2800. La population est d'ailleurs invitée à venir nous rencontrer au 97 rue St-Paul ou à nous écrire à C. P. 357, Joliette.

Un sondage du PQ-Joliette

16.7% des votants lui seraient favorables

JOLIETTE — Le Parti québécois de Joliette a réalisé un sondage sur l'actualité politique entre le 27 juin et le 4 juillet derniers. L'enquête montre que 16.7% de la population du comté de Joliette était prête le jour du sondage à voter pour le Parti québécois alors que seulement 13% aurait opté pour le Parti libéral et 31.6% pour l'Union nationale. De plus, 11% de la population aurait annulé son vote ou ne se serait pas présentée aux urnes tandis que 27.7% de cette même population était complètement indécise quant à son choix. C'est donc dire que le Parti québécois, au 1er juillet dernier était déjà bien installé dans le comté. Il apparaît aussi logique de croire que sa présence sur les rangs à la prochaine élection soulève de nombreux points d'interrogation chez l'électeur car le nombre d'indécis s'élève à près de 28%.

L'enquête a atteint 274 personnes à travers tout le comté de Joliette. Ces personnes ont été contactées par téléphone et six questions leur ont été posées. Seulement 18% des personnes interrogées ont catégoriquement refusé de répondre. Nous ferons de plus observé au lecteur que le sondage a été effectué avant que M. Bernard Landry annonce officiellement à la presse qu'il serait candidat à la convention du Parti québécois de Joliette le 18 août prochain. Le sondage a aussi précédé l'annonce faite par M. Robert Quenneville de la possibilité qu'il se présente à la convention du Parti libéral.

Le sondage met de plus en relief le fait que les jeunes de moins de 35 ans ont plus tendance à voter pour le Parti québécois et pour M. René Lévesque que pour les vieux partis. Par exemple, 60% des répondants qui ont opté pour le PQ avaient moins de 35 ans alors que ce pourcentage est inférieur à 40% dans le cas des vieilles formations politiques.

De plus, il a été constaté que 93% des gens qui optaient pour l'Union nationale n'avaient pas dépassé la douzième année. Dans le cas du Parti libéral, ce chiffre tombe à 82% alors que pour le Parti québécois, seulement 80% des personnes n'avaient pas douze années de scolarité. Le sondage révèle de plus que les citoyens dont les salaires sont supérieurs à $6,000.00 par année ont plus tendance à choisir le Parti québécois que les vieux partis individuellement. Finalement, il a été observé que 52% des gens qui choisissaient le Parti québécois étaient des hommes tandis que ce chiffre baisse à 40% seulement pour chacun des deux vieux partis. De plus, il apparaît que le Parti québecois est plus fort dans la ville de Joliette que dans les autres secteurs du comté de Joliette.

Les résultats présentés ici ne sont que fragmentaires. Ils devront maintenant être analysés en fonction des données sociologiques et démographiques du comté de Joliette. Les spécialistes en ce domaine du Parti québécois ont accepté de publier ces résultats même s'ils ne sont que framentaires parce qu'ils sont **conservateurs dans la mesure où les pourcentages de votes recueillis par le PQ sont concernés.** Ceci est expliqué de la façon suivante: 1) le nombre d'hommes parmi les répondants est trop faible ce qui a pour effet de réduire le pourcentage de votes accordés au Parti québécois; 2) la même remarque s'applique également à la fraction de jeunes de moins de 35 ans que renfermait l'échantillon. Ainsi, si les résultats ci-dessus avaient été corrigés en tenant compte des deux facteurs mentionnés précédemment, le pourcentage de votes à M. René Lévesque et au Parti québécois auraient augmenté alors qu'une diminution aurait été remarquée dans le cas de chacune des deux vieilles formations politiques. Nous espérons être en mesure dans quelques semaines d'apporter des réponses plus définitives et de fournir aux citoyens du comté de Joliette plus de détails sur les courants politiques de la région.

NOTE: M. Gaston Dubois qui a procédé à cette analyse sommaire est ingénieur-physicien de l'Ecole polytechnique de Montréal et vient de terminer sa maîtrise en génie nucléaire au University of Illinois, à Urbana, USA.

AVIS LEGAL

Province de Québec, District de Joliette, Cour Provinciale No 14 2269. PUBLICITE CITATION ADVERTISING LTD., demanderesse VS DOMAINE DE LA COTE JOSEPH INC. paroisse de St-Lin défenderesse. Le 31 juillet 1969 à 10 heures de l'avant-midi, sera vendu par Autorité de justice à la Côte Joseph chez la défenderesse le bien saisi dans cette cause, consistant à: Une remorque pour véhicules lourds, 4 roues.

Roger Noiseux, huissier
St-Lin-des-Laurentides
tél. 223-2202

"La sobriété"

Il ne faut jamais abuser, même des bonnes choses.

L'alcool est une de ces bonnes choses mise à la disposition de l'homme pour son bien-être et même son plaisir.

Il arrive cependant que plusieurs ne savent pas où se situent les limites du raisonnable.

Peut-être aussi, ne connaissent-ils pas leurs propres limites?

Il est certain que l'abus de l'alcool cause des torts considérables sans parler des troubles qu'il amène dans les familles et l'entourage de ceux-là qui ne savent pas se modérer.

On estime par exemple que ces gens causent de 25 à 40% des accidents mortels sur nos routes. De toute façon, l'abus d'alcool est coûteux, c'est une habitude qui détruit la santé, les ménages, la réputation, en un mot! c'est une habitude néfaste.

Devant ceux qui abusent de l'alcool, l'on est souvent porté à se demander si vraiment... l'homme est un animal raisonnable!

Message de

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PROVINCE DE QUEBEC EN COLLABORATION AVEC L'ACTION POPULAIRE

L'Action populaire

Hebdomadaire Diocésain de Joliette

Président d'honneur
S. EXC. MGR RENE AUDET

Administration:
Président: Dr Roland Magnan
V-président: Dr J.-E. Forest
Directeurs: Mgr André Desrochers, v.g.
Dr Joseph Lafortune
Abbé Louis Germain
Rédaction: Abbé Louis Germain, directeur
Roland Gauvreau, adjoint
Publicité: J.-Normand Blais
Jean-G. Boucher
Secrétariat: Pauline Lacoursière
Diane Cuerrier
Ateliers: Gérard-R. Arguin

Abonnement: Canada $5.50 — A l'extérieur: $6.00

72 nord, Place Bourget, Joliette, Québec
C. P. 50 Tél. 753-7530 — 7539

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 0161

MEMBRE HEBDOS DU CANADA

MEMBRE ABC

TÉL. 753-5890 C.P. 177

Studio HÉTU

"Le seul véritable spécialiste en photographie à Joliette"

509 Notre-Dame Joliette

L'Action POPULAIRE

Lvme année — NO 29 JOLIETTE, MERCREDI LE 23 JUILLET 1969



M. l'abbé Pelletier quitte L'Epiphanie — Nommé curé de Saint-Emile dans le comté de Montcalm, M. l'abbé Hervé Pelletier, jusqu'ici vicaire à L'Epiphanie, a été l'objet d'une fête paroissiale. M. J.A. Fullum, président des marguilliers lui offre ici le don de la paroisse. Sur la photo: M. Octavien Charpentier, marguillier, M. l'abbé Raymond Bourgeois, vicaire, MM. Normand Malo et Victorien Chaput, marguilliers, l'abbé Pelletier, nouveau curé de Saint-Emile, M. Fullum, M. André Riopel, marguillier et M. l'abbé Léo Gamache, curé de L'Epiphanie.

L'Epiphanie

Départ de l'abbé Hervé Pelletier

L'EPIPHANIE — Lundi dernier, le 14 juillet, les paroissiens de L'Epiphanie ayant appris, la nomination de l'abbé Pelletier pour la cure de St-Emile, lui ont organisé une petite fête en guise de remerciements et de reconnaissance.

La soirée a commencé par une concélébration présidée par M. l'abbé Henri Pelletier. Ensuite, un grand nombre de paroissiens l'attendaient à l'école Mgr Mongeau: là au nom de tous, Mlle Gilberte Périgny a rappelé les événements marquants de son séjour à L'Epiphanie et lui a souhaité beaucoup de succès dans son nouveau poste; M. J.-A. Fullum lui a présenté une bourse, signe tangible de l'affection et de la reconnaissance des paroissiens; M. l'abbé Hervé Pelletier, en quelques mots, remercie tous et chacun et nous invite à se rendre à St-Emile pour le visiter; enfin, les dames de l'AFEAS servent un petit goûter pendant que tous viennent féliciter M. le nouveau curé.

C'est jeudi soir, le 17 juillet que M. l'abbé Hervé Pelletier a fait ses adieux à L'Epiphanie un groupe de paroissiens et d'amis sont allés le reconduire à St-Emile et ont assisté à son installation par M. le curé Marsolais de Rawdon.

Un merci sincère à M. l'abbé Pelletier pour tout le travail qu'il a fait dans notre paroisse et succès dans votre ministère à St-Emile.

ARRIVEE DE L'ABBE DOMINIQUE LANE:

La vie c'est une roue qui tourne sans cesse. Pour succéder à l'abbé Pelletier, vendredi nous avons accueilli M. l'abbé Dominique Lane. Nous recevons dans la personne de l'abbé Lane, un prêtre d'expérience et dévoué. Depuis son ordination, il a d'abord été 4 ans comme professeur au Séminaire, ensuite quinze ans à la Cathédrale comme vicaire et six mois à l'Ile Dupas comme curé économe. Personne n'ignore son dévouement auprès de la jeunesse et son zèle pour le chant liturgique. Nous souhaitons à l'abbé Lane la plus cordiale bienvenue et un agréable séjour à L'Epiphanie.

MARIAGES:

BENOIT — FEX

Le 19 juillet, M. Robert Benoit, fils de M. et Mme Rouville Benoit de Terrebonne Heights à Mlle Claudette Fex, fille de M. et Mme Claude Fex. Témoins les deux pères.

FORTIN — HAMEL

Le 19 juillet, M. Denis Fortin, fils de M. et Mme Rosario Fortin de L'Assomption à Mlle Francine Hamel, fille de M. et Mme Henri Hamel. Témoins les deux pères. Meilleurs voeux!

BAPTEME:

LIVERNOCHE: Le 20 juillet, Marie, Claire, Sophie, née le 18 juin, enfant de M. et Mme André Livernoche (Mariette Perreault). Parrain et marraine: M. et Mme André Carpentier (Claire Livernoche). Félicitations!

SAINT-THOMAS

(De Notre Correspondant)

BIENVENUE, M. LE VICAIRE

Depuis la semaine dernière nous avons un nouveau vicaire dans la personne de M. l'abbé Gérard Boisjoly. Il a déjà été notre vicaire pendant six ans et il a une grande expérience qu'il met à notre disposition si nous allions le voir. Dimanche dernier il nous a de nouveau donné l'exemple d'une grande piété. Espérons que l'année au moins qu'il passera parmi nous lui sera remplie de joies, de réconfort et qu'il saura nous aider et nous conseiller. M. le vicaire, soyez le bienvenu à St-Thomas.

LA PAROISSE VA A LA BALLE

En effet mardi soir dernier devant plusieurs spectateurs (et c'est toujours comme ça), Le Marché Idéal battait le Marché Robitaille au compte de 26 à 25 en sept manches mais cette partie est à finir au moins en neuf manches.

Puis samedi soir dernier le Midget vainquait le St-Félix 10 à 4. Bravo les gars et continuez à pratiquer et à bien jouer.

Dimanche après-midi le Junior B baissait pavillon 10 à 4 à Crabtree tout comme le sénior de la ligue centrale de Berthier qui perdait 5 à 4 aux mains du Lavaltrie.

En soirée le Marché Eco battait le Marché Idéal 8 à 7 et le Texaco Fafard remportait encore une autre victoire 9 à 3 aux dépens du Marché Robitaille.

Tous les spectateurs sont d'avis que si c'était uniquement les joueurs des clubs respectifs qui jouaient pour leur propre équipe, ce serait plus intéressant pour tout le monde et plus juste pour les clubs en présence. Alors que les joueurs se fassent un devoir de jouer pour leur club et qu'ils soient présents.

Dimanche prochain le Midget reçoit le Rawdon. A 6 heures le Marché Eco visite le Robitaille et à 7 h. 30 le Texaco visite l'Idéal. Bonne chance à tous.

BAPTEME LAFOND

Le 20 juillet 1969, Joseph, Normand Serge né le 14 juillet, enfant de M. et Mme René Lafond (Lise Soulières). Parrain et marraine: M. et Mme Normand Soulières (Lise Hervieux) de Lanoraie, oncle et tante de l'enfant.

Félicitations!

SAINTE-EMELIE

(De Notre Correspondant)

MARIAGE GERVAIS-BLAIS

Le 19 juillet avait lieu le mariage de Paul-Aimé Gervais, fils de M. et Mme Armand Gervais (Bernadette Dufresne) de St-Barthélemy à Michelle Blais, fille de M. et Mme Ernest Blais (Berthe-Aline Héroux) de cette paroisse.

Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

PROMPT RETABLISSEMENT

à Luc Blais, enfant de M. et Mme Jean-Marc Blais, qui est de retour chez lui après un séjour à l'hôpital.

VISITEURS

Rév. Sr Yvette Richard en visite dans sa famille, fille de M. et Mme Léo Richard; Sr Jacqueline Durand, fille de M. et Mme Emile Durand; Sr Germaine Desrosiers, soeur de Mme Raymond Bazinet et de M. Viateur Desrosiers; Sr Auxilia Racette, soeur de Mme Léopold Larivière.

Mme Athanase Bazinet avait le bonheur de recevoir la visite du Rév. Frère Roland de la Trinité accompagné de ses parents: M. et Mme Hector Clouette de Châteauguay.

ACCIDENT

Le 19 juillet trois enfants furent accidentés, Monique et Denise Durand, fille de M. et Mme Paul-Emile Durand et Céline Durand, cousine, fille de M. et Mme Roch Durand, Monique, âgée de 7 ans, décéda à l'hôpital quelques heures plus tard à la suite de cet accident.

Les louanges eurent lieu le 23 juillet.

Nos plus sincères sympathies à cette famille cruellement éprouvée et nous souhaitons un prompt et complet rétablissement à Denise et Céline Durand.

ACTIVITES

C'est bien samedi le 26 juillet qu'aura lieu notre bingo sur le terrain du stationnement, près de l'église.

Tous sont invités à collaborer pour cette bonne cause "Notre Centenaire". Si nous voulons célébrer cet événement à nous de faire notre part, espérant pouvoir l'an prochain, souligner cette fête suivant les moyens que nous aurons. Soyons généreux pour notre paroisse.

SAINT-ESPRIT

(De Notre Correspondant)

DECES MARTIN

Condoléances à Mme Raphaël Martin et à sa famille à l'occasion du décès de son époux M. Raphaël Martin décédé la semaine dernière, à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

PROMPT RETABLISSEMENT à Mme Sylvio Roch, ainsi qu'à M. William Beauregard qui font présentement un séjour à l'hôpital.

MARIAGES

BEAUDOIN-MOUSSEAU: A St-Viateur d'Outremont le 19 juillet 1969 M. Georges-Albert Beaudoin, fils de M. et Mme Didier Beaudoin (Yvonne Auger) de St-Esprit à Mlle Marie France Mousseau, fille de M. et Mme Marcel Mousseau. Témoins: les deux pères.

Meilleurs voeux!

RONDEAU-VEZINA: Le 19 juillet, M. Serge Rondeau, fils de M. et Mme Bertrand Rondeau (Fernande Beaulieu) de Ste-Julienne à Mlle Diane Vézina, fille de M. et Mme Armand Vézina (Jeanne Richard) Témoins: les deux pères.

Meilleurs voeux!

BAPTEME COLLIN

Le 20 juillet 1969, Joseph, Robert, Benoit né le 8 juillet 69 enfant de M. et Mme Aurèle Collin (Thérèse Lesage). Parrain et marraine: M. et Mme Robert Ricard (Micheline Collin) de Montréal, oncle et tante de l'enfant. La mère portait elle-même l'enfant au baptême.

Félicitations!

SAINT-JACQUES

(De Notre Correspondant)

CLUB DES VOYAGEUSES

Pique-nique pour enfants de 6 à 13 ans au Village de Séraphin à Ste-Adèle. Visite au Zoo du Capitaine Bonhomme, une journée organisée avec le concours de monitrices sérieuses.

Ce voyage se fera mercredi le 6 août 1969. Départ à 9 h. a.m. du stationnement du presbytère. Prix du billet: $1.25. Donner vos noms à Mme B. Desrochers ou H. Lajeunesse.

MARIAGE LAFONTAINE-SOURDIF

Réjean Lafontaine, fils de M. et Mme Déliphat Lafontaine (Antoinette Gignac) et Mlle Francine Sourdif, fille de M. et Mme Wilfrid Sourdif (Adrienne Magnan) de St-Jacques.

DECES

Lundi matin est décédé au Foyer Saint-Eusèbe M. Albert Thériault, époux de feu Corinne Leblanc.

Le défunt âgé de 83 ans laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Philippe Thériault (Cécile Lejour), M. et Mme Philippe Rondeau (Simone), M. et Mme Alain Beaudry (Laurence), M. et Mme Robert Thériault (Rose Marchand), M. et Mme P.-Auguste Leblanc (Claire), M. et Mme Roland Thériault (Thérèse Léveillé), M. et Mme Jean-Paul Henri (Thérèse), M. et Mme Yvan Lauzon (Marie), M. et Mme Réal Thériault (Lise Bouliane). Ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs: M. et Mme Emile Thériault, M. et Mme Arthur Thériault, M. et Mme Armand Thériault, M. et Mme Eustache Thériault, M. et Mme Auguste Thériault, M. Marcel Thériault, M. et Mme Joseph Mailhot, M. et Mme Gérard Gauthier, M. et Mme Arthur Leblanc, M. et Mme Albert Leblanc et Mme Louis Thériault.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 23 juillet en l'église de St-Jacques et inhumation au cimetière local. Direction: Frais Funéraires de Montcalm.

Action chez les Chevaliers de Colomb

Joliette — Les Chevaliers de Colomb de la province connaissent un réel regain de vie et d'ardeur. Le récent Congrès provincial tenu à Québec a su galvaniser les enthousiasmes des membres de plus en plus nombreux et de plus en plus déterminés.

Dans notre région, des gestes positifs se posent qui conduiront à des réalisations concrètes qui serviront au bien de toute la communauté.

Le Chanoine Dumontier, aumônier diocésain et conseiller averti, vient de convoquer une réunion au sommet qui sera tenue à "La Feuillée" le 24 juillet à 19.00 heures.

Les grands responsables de l'activité colombienne dans les Districts Nos 19 et 49 sont invités à se pencher sur les problèmes de l'heure et à prendre des décisions qui seront de nature à favoriser tous les membres Chevaliers de Colomb.

Le nouveau Député de District, M. Rosaire Beaudry, fonde de grands espoirs dans cette initiative qui sera présidée par un Doyen de la Chevalerie, M. Gérard Malouin.

Il est permis de prévoir que de ces réunions sortiront des plans précis d'action efficace tant au point de vue religieux que social.

De plus en plus, les Chevaliers de Colomb s'affirment comme un organisme intermédiaire qui a sa valeur et qui contribuera au bien-être de toute la collectivité.

Chaque Conseil élabore déjà des programmes qui aideront chaque secteur et l'année qui vient connaîtra un succès retentissant.

Des initiations sont prévues pour les futurs membres et nul doute que ceux-ci apporteront une aide profitable.

La réunion des dirigeants du 24 juillet contribuera à faire le point et à amorcer des activites profitables.



Jean Lapointe et Jérôme Lemay, "Les Jérolas", qui seront en vedette vendredi soir prochain à la boite à chansons du Théâtre des Prairies. Les deux populaires chansonniers donneront deux spectacles à 9 heures et à 11 heures.

Les Jérolas à Joliette

La semaine prochaine, le vendredi 25 juillet, le Théâtre des Prairies de Joliette présentera les Jérolas qui donneront deux spectacles, l'un à 21 h. et l'autre à 23 h.

Les Jérolas, ce sont de véritables chansonniers dans le sens propre du mot, des auteurs de chansons satyriques de l'heure, comme le sont un si grand nombre de chansonniers en France et ailleurs. Les Jérolas sont maintenant des vedettes presqu'internationales et ils ont définitivement dépassés le stage d'amateurs publics, d'interprètes de chansons fantaisistes d'autres auteurs. Leur répertoire est entièrement composé de matériel nouveau, de gags surprises. Depuis déjà plusieurs années, ils sont reconnus comme les fantaisistes no 1 au Québec. On les a vus donner leur juste mesure sur toutes nos grandes scènes et ils ont même réussi à dérider le public le plus difficile, au plus célèbre music-hall du monde: l'Olympia de Paris.

Ce sera donc une soirée entièrement consacrée à la rigolade, le vendredi 25 juillet au Théâtre des Prairies.

Terre des Hommes

Photographes amateurs

Dans un but de simplification, les responsables du concours de photographie amateur ouvert dans le cadre de Terre des Hommes 1969 jusqu'au 15 août ont décidé d'y apporter la modification suivante.

Le concours se déroulera en une seule phase (et non en deux étages comme il était prévu) groupant à la fois les clichés pris à l'Expo 67 ainsi que ceux portant sur Terre des Hommes 1968 et 1969.

Les autres conditions demeurent inchangées.

Rappelons que les catégories sont les suivantes: 1) Photos imprimées en noir et blanc; 2) photos imprimées en couleur d'après négatif-couleur; 3) diapositives 35 mm. ou 2¼" x 2¼"; films-8 mm. ou 16 mm.

Les prix, au nombre de trois pour chaque catégorie, consistent en des plaquettes comportant en émail sur cuivre le symbole de Terre des Hommes ainsi que la signature du maire de Montréal. Trois mentions sont également prévues pour chaque catégorie.

Il est à noter que les photos imprimées doivent se situer dans le cadre d'une feuille d'impression 8" x 10", sans monture. Les diapositives doivent être insérées dans leur cadre de cartons seulement. Les films doivent être prêts pour une projection de quatre à 12 minutes.

Les gagnants verront leurs oeuvres exposées ou projetées dans un pavillon de Terre des Hommes.

Les envois doivent être adressés comme suit: Concours photographes amateurs, a/s Terre des Hommes, Pavillon de la France, Ile Notre-Dame, Montréal, Qué.

L'Hydro-Québec emprunte $50,000,000 aux E.-U.

Montréal, le 18 juillet 1969— La Commission hydroélectrique de Québec annonce qu'elle vient de négocier aux Etats-Unis un emprunt de $50,000,000 dont le produit sera ajouté à ses fonds généraux et servira à financer son programme de construction.

Les nouvelles obligations (série "BI") porteront intérêt à 8¾% seront datées du 15 juillet 1969 et viendront à échéance le 15 juillet 1999. Elles sont offertes au public à $100.

La Commission pourra racheter cette émission par anticipation, en totalité mais non en partie, sur préavis d'au moins 30 jours, à compter du 15 juillet 1984. Si elle exerce cette option le prix de rachat sera de $103.50 du 15 juillet 1984 au 14 juillet 1988; de $102.25 du 15 juillet 1988 au 14 juillet 1992; de $101.00 du 15 juillet 1992 au 14 juillet 1996, et de $100. du 15 juillet 1996 jusqu'à l'échéance.

Les nouvelles obligations sont offertes au public par un syndicat que dirigent les maisons The First Boston Corporation; Halsey Stuart et Co. Inc; A.E. Ames et Co. Incorporated et Salomon Brothers et Hutzler.

Le "vin de fond"

Nous trouvons cette anecdote historique dans le Nouveau Larousse Gastronomique.

"M. le président B... donnait à dîner chaque semaine: grande table, grands vins, cuisine d'archevêque et esprit d'académicien du "quarante et unième fauteuil." Un vieux domestique fidèle était chargé de la cave et aussi de présenter les vins aux convives. Il s'acquittait de ce dernier devoir d'un air discret et à la fois digne, ayant des intonations de chatte amoureuse chaque fois qu'il prononçait le nom, le titre de noblesse d'un de ces grands vins, la gloire de la France. Il annonçait surtout avec ferveur un certain vin de fond; quand il disait: "Vin de fond", on sentait qu'il en avait plein la bouche, et le gourmet le moins fervent se laissait emplir son verre. Pourtant, ce vin de fond, si brillamment présenté, procurait à ceux qui le dégustaient un plaisir mé-

(A suivre à la page 11)

CINÉMA CANADIEN

Stationnement couvert gratuit pour nos clients

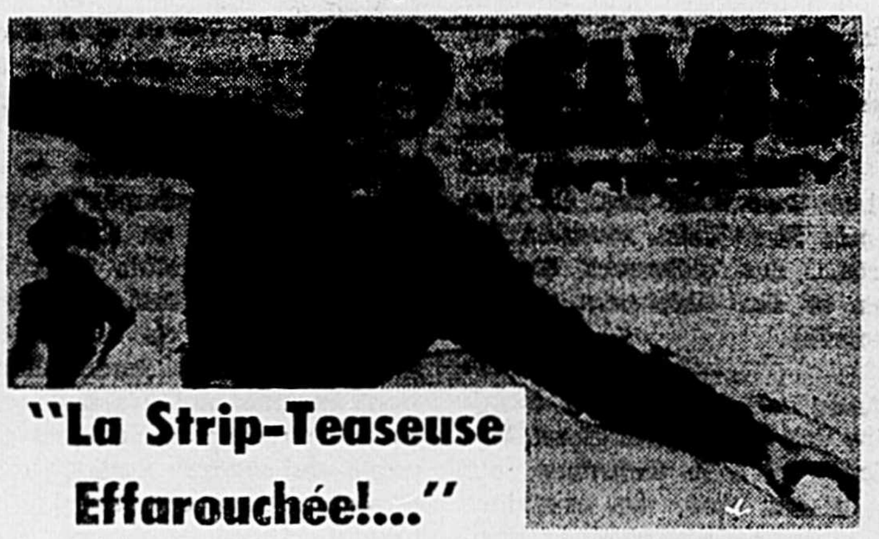
Tél. 753-7322
483, De Lanaudière

SAMEDI 26 JUILLET AU 1er AOUT (7 JOURS)
2 films en couleurs
A prix populaires
Adultes: $1.25
Enfant: $0.75



En français
2e film: "3 CAVALIERS NOIRS"
Pour enfants samedi 26 juillet à 1 h. 30 p.m.
"King Kong visite Godzilla" Adm. 25c.

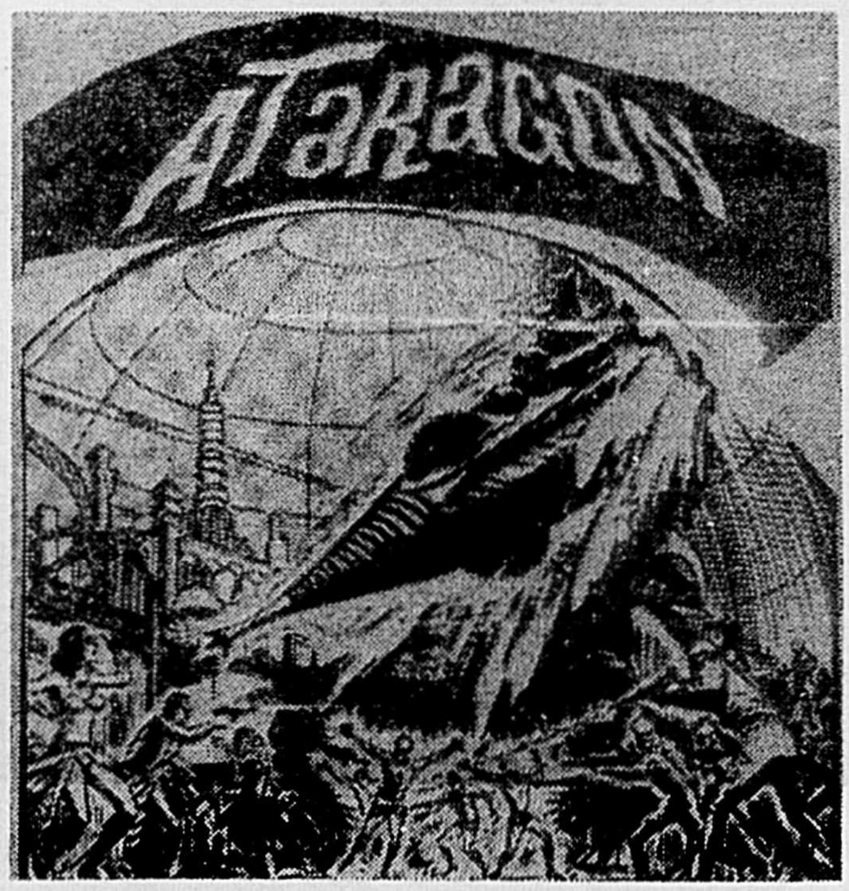
COMMENÇANT SAMEDI 2 AU 8 AOUT (7 JOURS)



"La Strip-Teaseuse Effarouchée!..."

"Le mystère de la chambre forte"





Pour enfants samedi 2 août à 1 h. 30 p.m.
"ATARAGON" Admission: 25c.



"Je vousdrais saisir cette occasion pour demander à tous ceux qui nous écoutent, où qu'ils soient, de se recueillir pour un instant, de méditer sur les événements des dernières heures et **de rendre grâces,** chacun à sa façon."

C'est ainsi que s'exprimait Edwin Aldrin quelques minutes après l'lunissage du véhicule spatial américain dimanche dernier.

Rendons grâces à Dieu d'avoir donné aux hommes la vision de grandes choses et l'intelligence nécessaire à leur réalisation...

Rendons grâces à Dieu d'avoir donné aux hommes un pays assez riche pour concrétiser ces rêves grandioses.

Finalement, **rendons grâces** à Dieu d'avoir donné à certains hommes le courage et le sang-froid pour pouvoir mener à bien des exploits aussi fantastiques!

Le lendemain de l'alunissage de Armstrong et d'Aldrin, **un politicien américain** s'est exclamé: "Avec les 24 milliards qu'on a dépensée pour envoyer deux hommes sur la lune on aurait pu nourrir tous les pauvres du pays." Il a bien raison. On aurait pu faire vivre pour un temps des millions de gens qui ne travaillent pas. (Il y en a aux Etats-Unis, sovez-en assurés... des chômeurs d'occasion et des chômeurs professionnels).

Avec cette somme on a fait faire des bonds prodigieux à la science et à la technique tout en faisant vivre des centaines de milliers de personnes désireuses de travailler.

Je vous demande **lequel est le mieux?**

Mme Jean-Marc Rondeau, rue St-Charles, se remet normalement après une intervention chirurgicale la semaine dernière à l'hôpital St-Eusèbe.

Mme Réal Gendron, de Tracy, née Joanne Plante, fille de M. et Mme Laurent Plante de la rue Bernard, a donné naissance à **un garçon** la semaine dernière.

Samedi dernier, à Berthier, M. Richard Olivier, fils de M. et Mme Bertrand Olivier, de St-Norbert, épousait Mlle Clairette Chaput, fille de M. et Mme Adrien Chaput, de Berthier. Après un voyage de noces en Gaspésie et dans les Maritimes, les nouveaux mariés établiront leurs pénates à Montréal.

Bonne fête à Michel Houle, boulevard Antonio - Barrette, qui aura dix-sept ans demain.

Et à Richard Bonin, rue Robert, qui aura quinze ans le même jour.

Je pourrais taquiner longuement Richard sur quelques-unes de ses mésaventures... comme la fois qu'il s'est fait prendre à l'orage et qu'il a dû veiller avec les demoiselles en robe de chambre empruntée...

Il y a aussi **l'histoire de la jupe** qui était grimpée mystérieusement dans un arbre... et ainsi de suite... Mais je préfère souligner un trait autrement plus méritoire de Richard. C'est un de ces jeunes hommes, comme on en trouve encore, heureusement, qui est capable de rendre service avec le sourire... ce pour lequel je le félicite.

Le 17 juillet, à l'hôpital St-Eusèbe, naissait **un garçon** de 9 livres et 4 onces, le premier-né de M. et Mme Luc Laurin, rue Archambault. Félicitations aux heureux parents.

Chaque semaine, **les routes du Québec** acheminent au cimetière trente-cinq personnes et en dirigent huit cents autres à l'hôpital. L'alcool est responsable de plus de 50% des accidents mortels de la route.

OPTAT, l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies, une agence du gouvernement du Québec, nous prie de souligner qu'une simple consommation de trop peut faire **la différence** entre un voyage heureux et une tragédie de la route. A bon entendeur...

Mme Réal Goyet, de Shawinigan, autrefois de Ste-Elisabeth, est actuellement hospitalisée à St-Eusèbe.

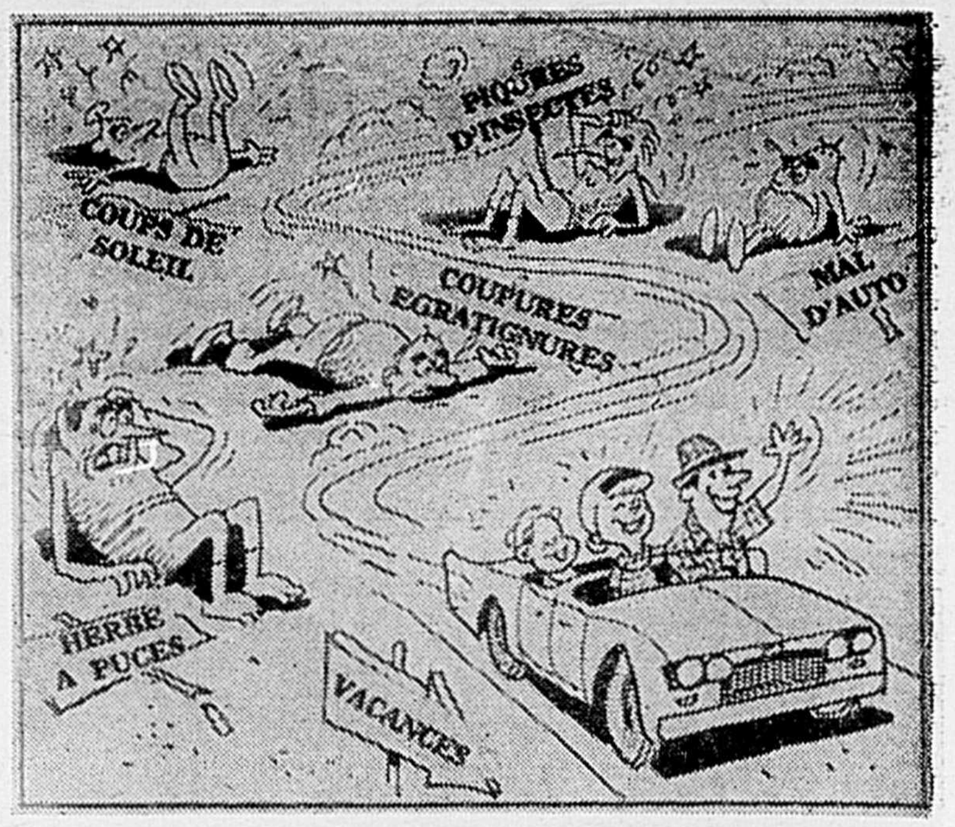
Meilleurs voeux à M. et Mme Gérard Lachapelle rue Papineau qui comptaient **deux ans de mariage** hier.

Bienvenue à Joliette au R.P. Raymond Landry, c.s.v., du collège de Matane actuellement en visite chez M. et Mme Gervais Mireault, rue Lavaltrie.

Ce qui suit est **une histoire de pêche** véridique.

Deux assureurs-vie, grands nemrods devant le Seigneur, et un gérant de Caisse populaire mordu de l'hameçon, dont je tairai les noms pour que tout le monde les reconnaisse, s'en furent camper à Sainte-Mélanie samedi dernier.

Un des trois, le plus jeune, **Noël,** de son petit nom, originaire de la région, a suggéré aux deux autres d'aller taquiner la truite dans un petit lac caché que lui seul connaissait. "Nous aurons le lac à nous seuls", leur aurait-il promis.



Protègez vos vacances de ses cinq ennemis

Vivent les vacances! Pourvu que vous ayiez eu la précaution de vous prémunir contre ses principaux ennemis.

1. Votre voiture est-elle en bon état? Sinon, vous risquez de perdre beaucoup de temps, et d'argent, tout en multipliant les chances d'accident. Faites donc vérifier les freins, le volant, les roues, les pneus, les essuie-glace, le radiateur, la courroie, etc. Apportez des bonbons comme stimulants mais n'essayez même pas de boire une eau gazeuse en conduisant.

2. Vous ne passerez pas de bonnes vacances si vous vous inquiétez de la maison. Faites une liste des choses à faire avant de quitter et suivez-la. Avertissez la police de votre départ. Faites cesser la livraison du lait et du journal. Et, si vous quittez pour plus d'une semaine, faites tondre le gazon pendant votre absence.

3. Méfiez-vous de l'herbe à puce. Si c'est un plant d'environ un pied de haut, trifolié, aux feuilles vert-foncé luisantes, gare! Plusieurs produits pharmaceutiques, entre autres Rhulihist, soulagent les démangeaisons causées par l'herbe à puce, les piqûres, les coups de soleil. Il est bon d'en apporter en vacances.

4. Chercher chaque jour un motel est un mal de tête. Il est préférable de retenir ses chambres d'avance.

5. Finalement, ménagez un peu la bourse. Un pique-nique sur le bord de la route coûte moins cher qu'un repas au restaurant. La cafétaria nourrit bien à peu de frais. Et si vous achetez des beignets et des jus de fruits en boîte la veille, vous pourrez prendre votre petit déjeuner dans votre chambre pour trois fois rien.

Bonnes vacances!

La tentation fut trop grande. Les deux aînés ont succombé. Et voilà nos trois mousquetaires partis par les bois à la chasse du lac miraculeux.

Ah! Ah!... ne me devancez pas... **Le lac existait** et ils l'ont trouvé... seulement...

Seulement... depuis la dernière fois que le guide l'avait vu (dans sa tendre enfance, peut-être), le lac avait foulé... Il était devenu un minuscule trou d'eau, grand comme une barbotteuse de cour.

Les trois pintes d'eau qu'il contenait n'abritaient même pas un pauvre petit "mené".

Les deux aînés ont juré, mais un peu tard, que leur "guide" ne les prendrait plus!

Soeur Jacqueline Houle, de l'Institut Ste-Anne, rue St-Louis ainsi qu'un groupe d'anciennes de la maison et quelques amies ont passé la fin de semaine à Ste-Béatrix grâce à la bonne volonté de M. Jean-Noël Beaulieu qui leur a prêté gentiment sa maison.

Parmi les jeunes se trouvaient Mlles Mariette Beaulieu, Joanne Beaulieu, Suzanne Comtois, Nicole Sarrazin, Monique Sarrazin et Bernadette Beaulieu.

Propos du vieux sage: "Celui qui cherche un ami sans défaut reste sans amis."

M. Fernand Bayeur, rue Curé-Rondeau, le beau-père de notre Diane, marquera son anniversaire de naissance le 31 juillet. Aussi Diane m'a prié de ne pas oublier de lui faire part de ses bons voeux.

Le 2 août, ce sera le tour de

(A suivre à la page 11)

SERVICE AMICAL

signifie

Le représentant de la Société des Artisans appuyé par les experts de la Centrale peut vous renseigner sur tous les aspects de l'assurance-vie, l'assurance-accident et l'assurance-salaire.

Représentants à Joliette

JEAN-MARIE MAILHOT
gérant-adjoint
132, Première Avenue, N.-D. P.

OSCAR LEBLANC
191, 8e Rue, Crabtree

MME J.-BTE FORGET
378, Fabre, Joliette

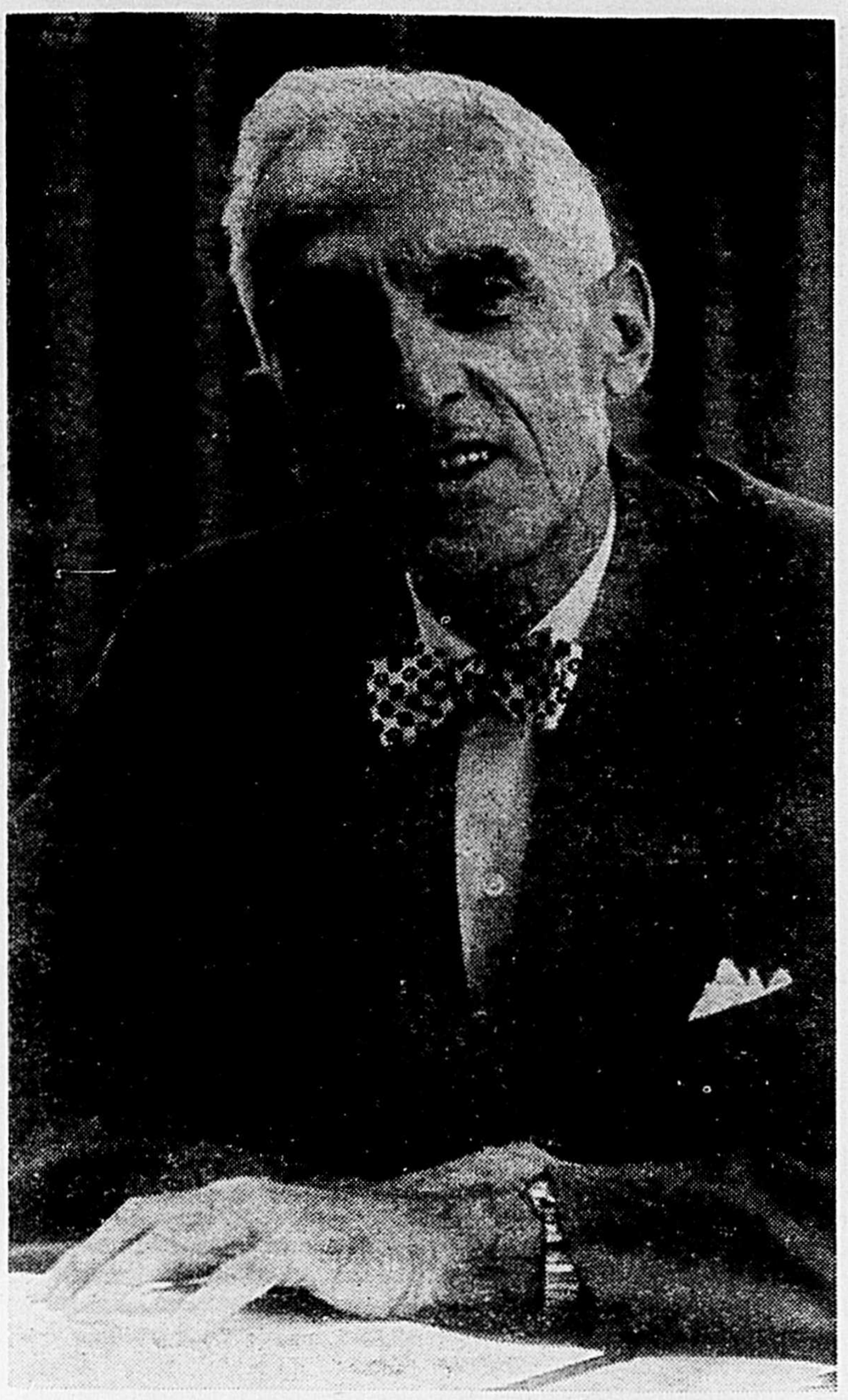
NOEL LAJEUNESSE
342, Beaudoin, Joliette

SYLVIO DUPUIS
134, Première Avenue, N.-D. P.



Visiteurs du Japon

Photo prise au cours de la récente fête marquant le vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme Jean-Louis Toupin, rue St-Louis. M. et Mme Toupin sont encadrés des Frères Marcel et Michel Toupin, frères du jubilaire, en visite au Canada. Les deux religieux, membres des Clercs de St-Viateur, sont missionnaires au Japon.



Le controle des dépenses du Québec

M. Gustave-E. Tremblay, auditeur du Québec, est peut-être le seul de tous les fonctionnaires de l'administration publique québécoise à posséder des pouvoirs aussi étendus. L'auditeur du Québec, en effet, est chargé notamment de vérifier toutes les dépenses proposées par quelque ministère que ce soit, et il peut refuser d'émettre un mandat s'il juge la dépense non justifiée. Ce contrôle des dépenses ne fait cependant pas de problème auprès de nos ministres, vu l'impartialité reconnue à l'auditeur et les économies qui résultent souvent de ses interventions. L'auditeur est assisté dans ses fonctions par quelque 135 employés, dont 54 comptables professionnels. Il est dans les fonctions de l'auditeur, également, de procéder à la véricitation des comptes publics, des recettes et des dépenses de tous les ministères et de presque toutes les régies, commissions et offices du Québec. C'est l'emploi de milliards de dollars qui se trouve ainsi contrôlé, en quelque sorte, par l'auditeur du Québec. (Photo O.I.P.Q.)

Examens gratuits des poumons

Dernière semaine du passage de la roulotte dans Joliette et la région

Le Dr J.-E. Forest, président de la Ligue antituberculeuse de Joliette, invite toute la population de Joliette et des environs à bénéficier d'un rayon-x pulmonaire gratuit. Le dépistage de la tuberculose est un travail social et humanitaire et, tout le monde, tant pour sa propre protection que celle de sa famille, doit s'y soumettre afin de diminuer les ravages de cette terrible maladie. Une radiographie pulmonaire sauve des vies, peut-être la vôtre.

Les personnes âgées de 15 ans et plus seront admises à la roulotte.

Tel que mentionné le mois dernier, la roulotte mobile ne reviendra pas à Joliette et dans le comté cette anné. Nous invitons donc toutes les personnes à se rendre aux endroits ci-dessous mentionnés.

Toutefois, s'il vous est *impossible de vous rendre cette semaine*, vous serez les bienvenus à l'Unité Sanitaire de Joliette, situé sur la rue Baby tous les mardis après-midi entre 1 h. 30 et 3 h. 30 et ce à compter du 12 août 1969.

LUNDI 28 JUILLET:

1 h. à 2 h. 30 p.m. MEUNERIE COOPERATIVE rue Papineau à Joliette. Buanderie Moderne, Charrette Automotive, public.

3 h. à 5 h. p.m. FARBSTEIN CLOTHING, 199 rue Précieux-Sang, Joliette. Public

MARDI 29 JUILLET:

1 h. à 2 h. p.m. S.W. GARMENT, 227 Gaspard Sud, Joliette. Public.

3 h. à 6 h. p.m. CIMENT INDEPENDANT, chemin des Prairies, Joliette.

MERCREDI 30 JUILLET:

8 h. à 11 h. 30 a.m. MORWILL CLOTHING, 1733 Lépine, Joliette. SCAPA DRYERS, 1491 Lépine, Joliette.

1 h. à 2 h. 30 p.m. ROY & FRERES LTEE, 1595 Lépine, Joliette. Maurice Lépine, Pepsi-Cola, public.

3 h. à 6 h. p.m. DOMTAR CHEMICAL LTD., chemin St-Paul, Joliette. Canada Packers, Laiterie des Producteurs, Paul Gamache Inc., Magasin Firestone, Centre Industriel, public.

JEUDI, 31 JUILLET:

7 h. 30 à 10 h. 30 a.m. SCOTT PAPER LTD, Crabtree Mills.

3 h. à 5 h. p.m. SCOTT PAPER.

7 h. à 9 h. p.m. PUBLIC sur l'Espianade.

VENDREDI, 1er AOUT:

9 h. à 11 h. 30 a.m. PUBLIC sur l'Esplanade.

1 h. 30 à 4 h. p.m. PUBLIC sur l'Esplanade.

Pour renseignements supplémentaires, s'il vous plaît, vous adresser à la secrétaire de la Ligue antituberculeuse de Joliette, Mme Jean-Guy Bélisle à 753-4416 ou à l'Unité Sanitaire de Joliette au no 753-4251.

SAINTE-JULIENNE

(De Notre Correspondant)

MARIAGE:

TARDIF — BELISLE

A Ste-Julienne le 19 juillet au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis a été célébré le mariage de Monique Bélisle de Ste-Julienne, fille de M. et Mme Joseph Bélisle et de Laurette Grenier à M. Réal Tardif de St-Paul-l'Ermite, fils de M. et Mme Paul-André Tardif et de Rachel St-Pierre. La mariée portait une robe style grand-mère création de sa soeur Ginette, dessinatrice de modes; le chapeau création de Mme Normand Perreault de St-Jacques. Comme tous les mariés après une chaude réception au Riviera Inn de Rawdon ils sont partis en voyage faire le tour de la Gaspésie. A leur retour ils habiteront St-Paul-l'Ermite. Beaucoup de bonheur nous leur souhaitons.

Le 19 juillet , à 4 h. 30 a été célébré le mariage de M. Robert Varin, fils de M. et Mme Hervé Varin, à Mlle Liette Lemay, fille de M. et Mme Rolland Lemay. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Lucien Melançon, oncle du marié. Réception à la salle Riviera à Rawdon.

AUBRY — HOULE

Le 19 juillet, en l'église de Duvernay a été célébré le mariage de M. Serge Aubry, constable aux quartiers généraux de la Sûreté du Québec, et de Mlle Laurette Houle, fille de Mme Lucien Houle (Ida Melançon). Après la cérémonie les mariés se sont embarqués en avion pour Vancouver. Au retour ils habiteront Ste-Thérèse. Nos meilleurs voeux à tous ces heureux couples.

BAPTEMES:

LANDRY: Le 13 juillet à Mascouche, a été baptisée, Marie, Nathalie, Lisette, enfant de M. et Mme Robert Landry (Lucette Jean). Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Jean, de Ste-Julienne, grands-parents. Porteuse: Mlle France Jean, tante.

VARIN: Le 20 juillet, à Ste-Julienne, a été baptisée Viviane, Monique, fille de M. et Mme Yvan Varin (Lise Daviault), née à l'hôpital St-Eusèbe. Parrain et marraine: M. et Mme André (Monique Racette) oncle et tante. Porteuse: Mlle Mariette Varin, tante. Nos félicitations aux heureux parents.

CLINIQUE DE SANG:

Il ne faut pas oublier la clinique de donneurs de sang qui aura lieu mardi le 29 juillet prochain à Ste-Julienne. L'unité mobile de la Croix-Rouge sera installée à l'école Notre-Dame-de-Fatima. Invitation pressante est faite aux donneurs bénévoles en bonne santé de 18 à 65 ans.

POUR NOS VACANCES VISITONS NOTRE BELLE PROVINCE

Politique de village... ou lutte à la pollution ?

"Le Vidangeur de Montréal Inc. attend son permis de la municipalité de Sainte-Marie Salomé

STE-MARIE-SALOME — MM. Claude Granger et Léopold Duchesne exploitent à Ste-Marie-Salomé, au 315 rang Montcalm, un dépotoir où l'on dispose des résidus des raffineries de l'Est de Montréal. Depuis un an, avec des associés, les deux amis opèrent un ncinérateur d'huile où sont brûlés tous les déchets d'huile que leur confient les raffineries.

L'affaire a une certaine importance du fait que l'entreprise emploie quelques hommes et fournit du travail à des camionneurs qui font le transport de ces huiles déchets. De plus il y a demande pour se servir de la chaleur produite par l'incinérateur à certaines fins industrielles.

Or MM. Duchesne et Granger semblent avoir obtenu l'approbation du ministère de la Santé et autres organismes gouvernementaux sur le fonctionnement de cet incinérateur de type nouveau. Dans plusieurs lettres, des représentants autorisés ne trouvent rien à redire à l'installation qui répond aux exigences quant à la pollution et quant à la nuisance.

Les intéressés ont même fait signer une requête parmi les contribuables de la municipalité et plus de 250, sur quelque 300, ont apposé leur signature.

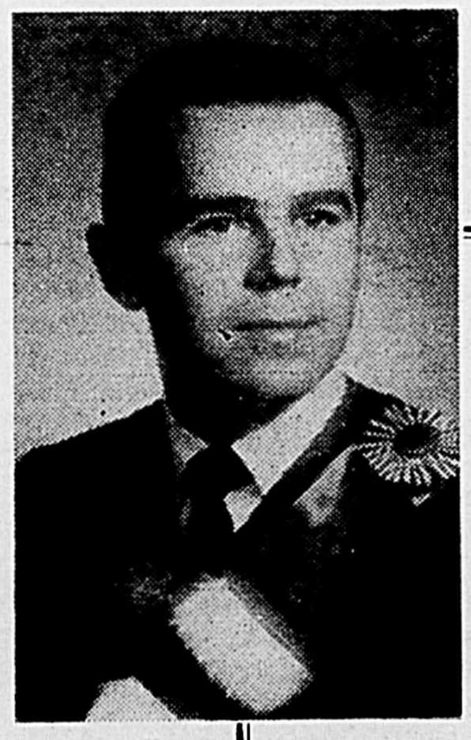
Et voilà que l'incinérateur ne peut opérer faute d'un permis municipal que le maire refuse à MM. Granger et Duchesne.

M. Granger, qui a déjà siégé au conseil municipal, prétend que le maire refuse le permis à cause d'anciennes discussions à la table du conseil.

Ce serait une affaire qui pourrait être intéressante à étudier.

Peut-être après nos vacances...

OFFRIR UN ABONNEMENT DE L'ACTION POPULAIRE C'EST PLAIRE A SES AMIS



NOUVEL OPTOMETRISTE

A JOLIETTE

DR **BERNARD FORGET**

B.A., O.D.

Bureau situé à

100 RUE ST-PAUL JOLIETTE TEL. 756-4633



M. HECTOR BOURGEOIS

A Joliette, le 18 juillet, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Hector Bourgeois, époux en lère noce de feu Rosanna St-Jean, et en secondes noces de feu Coroline Desmarais, demeurant à 757 Manseau, Joliette. Les funérailles ont eu lieu au départ des salons Garceau et Garceau, 636 boul. Manseau, pour l'église de St-Pierre-Apôtre où le service a été célébré à 3 h. Inhumation au cimetière de Joliette. Le défunt laisse dans le deuil, ses filles et ses gendres: Mlle Berthe Bourgeois, M. Maurice Marcil, constable et son épouse Jeanne, M. Maurice Marcil, employé à la Cie Canadienne de Papeterie et son épouse Thérèse, M. et Mme Yvon L'Ecuyer (Fernande) tous de Joliette; une bellefille: Mme Jules Beausoleil de Joliette; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

M. JOSEPH BONIN

A Joliette, le 19 juillet, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph Bonin, époux de Mélanie Fisette, demeurant à 303 rue Taché.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 21 juillet au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 684 rue St-Louis pour l'église St-Jean-Baptiste où le service fut célébré à dix heures.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Jean-Claude Bonin, M. et Mme Gilles Lacroix, Mme Lise Bonin-Chartier ainsi que cinq petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

M. JOSEPH DUGAS

A Joliette, le 17 juillet, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Joseph Dugas, ex-manufacturier de monuments, époux de Rosanna Lafond, demeurant à 411 nord, rue St-Charles-Borromée, Joliette. Les funérailles ont eu lieu samedi le 19 juillet, au départ des salons Garceau et Garceau, 636 boul. Manseau, Joliette, pour l'église du Christ-Roi, où le service fut célébré à 2 h. 30. Inhumation au cimetière de Joliette. Le défunt laisse dans le deuil son épouse et une fille: Mme Yoland Forest (Anne-Marie Dugas); un frère et 2 soeurs: M. Anselme Dugas et Mme veuve Narcisse Généreux (Mina) de Notre-Dame-de-Lourdes et Mme veuve Georges Dalcourt (Alice) de Joliette; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Anselme Dugas (Rose-Alba Boucher), M. Antonio Lafond de St-Thomas, Soeur Magloire-Marie Soeurs des Sts-Coeurs Jésus Marie de Berthier; ses petits-enfants: Sylvain, Sylvie et Michelle Forest, plusieurs neveux et nièces.

M. COLOMBIEN FOREST

A St-Ambroise-de-Kildare, le 15 juillet, à l'âge de 59 ans est décédé subitement, M. Colombien Forest, époux de Jeanne Perrault, demeurant au 9e rang St-Ambroise. Les funérailles ont eu lieu samedi le 19 juillet au départ des salons Azellus Garceau, à St-Ambroise-de-Kildare pour l'église paroissiale où le service fut célébré à 10 h. Inhumation au cimetière du même endroit. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, une bru et un gendre: M. et Mme Lucien Forest (Madeleine Desrosiers) de Joliette, M. Yvon Forest, M. et Mme Pierre Arbour (Cécile) Mlles Réjeanne et Diane Forest de St-Ambroise; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mme Josaphat Chevrette de Joliette, Mme Théobald Forest de Montréal, M. et Mme Angélo Forest de Montréal, M. et Mme Donatien Simard de St-Ambroise.

M. GASTON LEPAGE

A St-Côme le 17 juillet, à l'âge de 43 ans, est décédé subitement, M. Gaston Lepage, époux d'Aline McCabe, demeurant à 9677 rue Faucher, Montréal, autrefois de St-Côme. Les funérailles ont eu lieu le 21 juillet au départ des salons Garceau et Chevrette, pour l'église paroissiale de St-Côme où le service fut célébré à 10 h. 30. Inhumation au cimetière du même endroit. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils: Normand Lepage de Montréal; son beau-père et sa mère: M. et Mme Gustave Morin de Montréal; sa belle-mère: Mme veuve John McCabe de St-Côme; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Hervé Lepage de Montréal, M. et Mme Guy Lepage de St-Jean, M. et Mme Jacques Lepage de L'Assomption, M. et Mme Jean Lepage de Montréal, M. et Mme Gilles Lepage de Montréal, M. Michel Lepage de L'Assomption, M. et Mme Georges Venne (Murielle) de Montréal, M. et Mme Auguste Lajeunesse (Liliane) de Montréal, M. et Mme Emile Juneau (Françoise) de Repentigny. Direction funéraire: Azellus Garceau de St-Ambroise.

SERGE LAVALLEE

A Joliette, le 21 juillet, à l'âge de 17 ans, est décédé accidentellement Serge Lavallée, fils de feu Victor Lavallée et de feu Isabelle Ducharme, demeurant chez ses grands-parents M. et Mme Wilfrid Lavallée à 129 rue McConville.

Les funérailles auront lieu vendredi le 25 juillet au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 684 rue St-Louis, pour l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à dix heures et trente.

Le défunt laisse dans le deuil ses grands-parents paternels: M. et Mme Wilfrid Lavallée et sa grand-mère maternelle: Mme Eloi Ducharme, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

M. PAUL-EMILE LAVALLEE

A Ste-Agathe, le 21 juillet, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Paul-Emile Lavallée demeurant à St-Donat.

Les funérailles auront lieu vendredi le 25 juillet, au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 684, rue St-Louis pour l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 10 heures et 30.

Le défunt laisse dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Wilfrid Lavallée, M. et Mme Edouard Lavallée, M. et Mme Léo Lavallée, M. et Mme Philippe Lavallée, M. et Mme Hildège Forget, M. et Mme Paul-Emile Ducharme, Mme Albertus Lavallée et M. et Mme Antonio Roch ainsi que plusieurs neveux et nièces.

M. RAPHAEL MARTIN

A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 17 juillet, est décédé M. Raphaël Martin, âgé de 72 ans époux de Marie-Thérèse Martin, demeurant à St-Esprit de Montcalm. Les funérailles ont eu lieu lundi le 21 juillet, au départ de la Coopérative Frais funéraire de Montcalm, 105 rue Montcalm à St-Esprit, pour l'église paroissiale de St-Esprit où le service fut célébré à 3 h.. Inhumation au cimetière du même endroit. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. Léon Martin, époux de Rita Desnoyers de Terrebonne M. Vincent Martin, époux de Jeanne-d'Arc Dubreuil, d'Arvida, M. Réginald Martin, époux de Claire Gagnon, M. Anthony Martin, époux de Fernande Hébert et M. Claude Martin de Montréal, Mme Joseph-Henri Jeannotte (Nadia) Maison St-Vincent-de-Paul; Mme Louis Martin (Blanche Deslongchamp) de Joliette, Mme Joseph Martin (Marie-R. Crépeau) de St-Esprit, Mme Damien-Barnabé Martin (Andrée Bourgeois), M. et Mme Edouard Bellefleur de St-Adolphe, M. et Mme Dion Kacinski de Floride, M. et Mme Robert Beauchamp et Mme Jos.-Edouard Martin de St-Alexis, Mlle Anita Martin, Mme Jeannette Blondin , M. et Mme Charles-Emile de Montréal, M. Paul Martin de St-Alexis.

SAINT-ALEXIS

(De Notre Correspondant)

BAPTEME:

THUOT: Le 20 juillet 1969 fut baptisé Joseph, Michel, Pascal, enfant de M. et Mme Rémi Thuot (Pierrette Lépine) qui était né le 10 juillet. Le parrain était M. Michel Thuot oncle de l'enfant et Mme Jean-Paul Thuot grand-mère de l'enfant. La maman était porteuse. Aux nouveaux parents nos plus sincères félicitations et longue vie à Pascal.

DEPART:

C'est avec regret que nous apprenions le départ de deux de nos paroissiens, M. et Mme Philippe Marsolais. Ils nous quittaient par le Foyer St-Jacques où, nous l'espérons, trouveront luxe, calme et volupté. Nous vous regretterons mais l'espoir de vous revoir de temps à autre nous fait nous réjouir avec vous de notre nouveau chez-vous.

VOYAGE:

Le 9 juillet M. et Mme Alcidas Ricard nous revenaient enchanter et reposer d'un voyage de trois jours au Lac St-Jean. Accompagnés de leurs filles Micheline et Gyslaine ils firent un voyage qui leur seront mémorable.

MARIAGE:

MENARD — DUFORT

Le 19 juillet, M. Michel Ménard, fils de M. et Mme Bertrand Ménard du Christ-Roi, Joliette à Mlle Micheline Dufort, fille de M. et Mme Florent Dufort. Témoins les pères. Meilleurs voeux!

REMERCIEMENTS:

Le magnifique accueil que vous m'avez fait lors de mon passage parmi vous pour les abonnements à L'Action populaire m'a vraiment touché et je voudrais vous en remercier bien sincèrement. Ceux qui, lors de ma visite étaient absents et désiraient s'abonner à ce journal n'ont qu'à communiquer avec moi et c'est avec plaisir que je ferai parvenir votre nom au bureau de ce journal. S'il y en avait qui aimerait faire paraître quoi que ce soit n'ont eux aussi, qu'à entrer en communication avec moi. La collaboration n'est jamais à dédaigner. A tous, merci.

Marielle Mailhot, courriériste

A Terre des Hommes

Services sociaux

Les services sociaux de Terre des Hommes comprennent cette année, du 12 juin au 7 septembre, non seulement tout ce qui est relatif aux handicapés, mais aussi:

—une garderie pour enfants, dans le pavillon "Kindergarten";

—une pouponnière et un centre d'accueil pour personnes perdues, dans le pavillon des Personnes perdues.

Ces services sont situés Jardin du Petit Prince, à quelques pas du métro Sainte-Hélène, à l'angle du pavillon de la Chine et du bureau de Poste.

Les tarifs s'établissent comme suit:

Pouponnière: $0.75 l'heure, ou tarif forfaitaire de $5.00 par jour. L'établissement est ouvert de 10 h. à 19 h.

Garderie: même tarif et heures d'ouverture, mais le taux journalier est abaissé à $2.50 à partir du troisième enfant.

Personnes perdues: gratuit pour les trois premières heures, le service coûte $1.00 par heure au-delà. Les heures d'ouverture sont de 10 h. à 1 h. le lendemain matin. Une collation peut être servie au prix de $0.60.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus en contactant Mlle Nicole Lauvernier, coordonnatrice à 397-3282.

SAINT-CÔME

(De Notre Correspondant)

MARIAGE:

RIVEST — ARCHAMBAULT

Samedi le 19 juillet en l'église de St-Côme avait lieu le mariage de Mlle Madeleine Rivest, institutrice, fille de M. et Mme Antoine Rivest (Anita Bordeleau) avec M. Michel Archambault de St-Jean-de-Matha, fils de M. et Mme Raoult Archambault. Meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

DECES LEPAGE:

C'est avec regret que nous déplorons la mort de M. Gaston Lepage époux de Mme Aline Mc Cabe décédé subitement la semaine dernière M. Lepage demeurait à Montréal mais il avait sa maison d'été à St-Côme et de nombreux parents et amis à tous nous offrons nos plus sincères condoléances.

MONUMENTS MALO
388 Beaudry Sud
Tél. 756-6980
Joliette

† REMERCIEMENTS

MLLES MARIE ET THERESE GAUDET

remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de leur frère

M. L'ABBE HENRI GAUDET, A.C.

décédé à St-Liguori, juin 1969

† REMERCIEMENTS

MME LEON BEAUREGARD

DE ST-ROCH DE L'ACHIGAN

remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de

M. LEON BEAUREGARD

9 juin 1969

Tél. 753-7427
674, St-Louis Joliette
Omer Landreville
Directeur de Funéraille
SERVICE D'AMBULANCE



TEL. 753-7200
Garceau & Garceau INC.
DIRECTEURS FUNERAILLES
836, BOULEVARD MANSEAU
Succursale ST-THOMAS DE JOLIETTE
Succursale 151, PAPINEAU JOLIETTE

Dans la marmite...

(Suite de la page 8)

madame Roland Gauvreau de recevoir les voeux traditionnels de bonne fête. Comme nous serons alors en vacances nous anticipons un brin pour joindre les nôtres à ceux de sa famille.

Pendant nos vacances, ou plutôt le jour même de notre retour au travail, ce sera l'anniversaire de naissance de M. l'abbé Léo Pelletier "en villégiature" pour l'été au lac Ayotte. Bonne fête!

Tout le monde se déplace ces jours-ci. Mme Raymond Délisle, de Montréal, et sa fillette Carmen, passent quelques jours chez les parents de Mme Délisle, M. et Mme A. Lebeau, rue Richard.

Mme Julien Beaupré, rue Précieux-Sang, passe des vacances originales. On me dit qu'elle fait actuellement **un "bed-in"!**

M. Beaupré étant aussi en vacances, il n'y a **pas de problème** de popote!

M. et Mme Michel Boulard, Place Leblanc visitent actuellement les plages merveilleuses du New Jersey.

Ils ont amené avec eux, le frère de M. Boulard, Roger. Heureusement pour celui-ci, **l'herbe à puce** n'élit pas domicile au bord de l'océan!

M. et Mme Jean-Marie Ladouceur, rue Boucher ont préféré au New Jersey les plages de l'Ile du Prince Edouard.

M. et Mme Gérard Racette, rue St-Viateur et M. et Mme Bernard Leblanc rue Papineau sont en tournée en Gaspésie.

Meilleurs voeux à M. et Mme Paul Latour, rue Jetté, qui marqueront neuf ans de bonheur conjugal le 2 août prochain.

M. et Mme Yves Ducharme et leur famille passent la semaine en camping aux Etats-Unis.

Samedi prochain, en l'église Ste-Thérèse, aura lieu le mariage de Mlle Carole Bolduc, fille de M. et Mme Dollard Bolduc (le figaro voisin) à M. Marcel Perreault, fils de M. et Mme Alfred Perreault, rue Notre-Dame. Après un voyage de noces dans le nord, M. et Mme Perreault demeureront rue Lajoie.

Vu de mes yeux, rue St-Charles: un bonhomme, demeurant au troisième étage, a jeté du troisième, un grand sac de plastique rempli de déchets.

Ce qui est formidable dans l'affaire, c'est que le sac ne s'est pas ouvert en frappant le sol.

Après ceci rien ne pourra plus me surprendre.

Dimanche matin, une voiture Renault se serait attaqué à un perron, à l'angle des rues Ste-Anne et St-Louis. On m'assure que ni le perron, ni la voiture, ni le conducteur n'ont subi grand préjudice.

Samedi soir, ce n'était pas **l'Hallowe'en.** Des jeunes, en mal d'aventures, sans doute, se sont comportés comme si ça l'était.

Place Bourget, ils ont démonté l'enseigne lumineuse de notre restauratrice, Mme Gervais Mireault. Chose étrange: les "fantômes" l'ont remis en place avant l'arrivée de la police.

Rue St-Joseph, les mêmes fantômes ou d'autres, se sont emparés de chaises sur quelques perrons et ils sont allés les déposer dans un champ vague.

Même rue, les 'fantômes" ont pénétré dans la voiture de M. Jean Perreault, ont vidé le coffre à gants et ils ont quitté les lieux avec **une lampe de chasse...**

Cordiales salutations à Mme Hervé Bernard, rue Beaudry, qui a célébré son anniversaire de naissance la semaine dernière.

Samedi dernier, à Notre-Dame de Lourdes, Mlle Claudette Savoie, fille de M. et Mme Philippe Savoie, épousait M. Gérard Olivier, fils de M. et Mme Maxime Olivier, boulevard Barrette. Après **une lune de miel** passée dans le nord, les nouveaux époux éliront domicile boulevard Barrette, à Notre-Dame des Prairies.

Les garçons qui fréquentent **le terrain de jeux de Notre-Dame des Prairies** passent la semaine en camping rang Ste-Julie. Les jeunes filles, qui ont eu leur semaine en plein air la semaine dernière et qui ont repris les activités habituelles au terrain de jeux, souhaitent que leurs compagnons s'amusent **bien et qu'ils n'aient pas** à souffrir de pluie ni de moustiques.

Je peux bien me permettre d'ajouter que les filles, monitrices en tête, s'ennuient de vous, les gars!

Ceci termine **la dernière chronique** du Marmiton avant les vacances. Des obligations personnelle au pays des lunautes le retiendront loin de ses chaudrons pour deux semaines. Il vous donne donc rendez-vous pour le treize août.

Gérard-R. ARGUIN

Le "vin de...

(Suite de la page 7)

diocre. On faisait même la grimace.

"Mais qu'est-ce donc que ce vin **de fond,** dit un jour Mme la présidente à son sommelier! Y en a-t-il beaucoup en cave?

—Madame, fit le domestique d'un air fin, il y en aura toujours.

Ah! répliqua la présidente, ne comprenant pas.

—C'est bien simple, continua le sommelier: je le fais moi-même avec tout ce qui reste dans les fonds de bouteille. C'est bien assez bon pour des gens qui boivent sans s'y connaître et qui ne sauraient distinguer le clos-vougeot du bordeaux-lafite.

"A dater de ce jour-là, le vin de fond disparut de la table du président B..."

Appel d'offres

MINISTERE DE LA VOIRIE

Projet 0241-69 — Revêtement en béton bitumineux d'une section de la 9e Avenue et du chemin Sud Rivière Achigan, dans la ville des Laurentides et la paroisse de Saint-Lin, comté de L'Assomption. Longueur de 0.10 mille.

Son admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption et Montcalm.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $3,600.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.) mercredi le 6 août 1969.

Projet 0242-69 — Revêtement en béton bitumineux d'une section du chemin Point du Jour Nord-Ouest, dans la paroisse de l'Assomption, comté de l'Assomption. Longueur de 0.49 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Berthier, Joliette, l'Assomption et Montcalm.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $780.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.) mercredi le 6 août 1969.

Projet 0240-69 — Revêtement en béton bitumineux sur la route No 43 et le chemin Rang Saint-Albert, dans les paroisses de Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon, comté de Berthier. Longueur de 10.98 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption et Montcalm.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $14,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.) mercredi le 6 août 1969.

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-Ministre,
Eddy Monette, Ing.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC

VISITONS NOTRE CHEZ-NOUS LE QUEBEC

Commission scolaire régionale Lanaudière
Soumissions pour le transport des élèves

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, qu'à une session spéciale tenue le 21 juillet 1969, Messieurs les commissaires d'écoles de la Commission scolaire régionale Lanaudière ont autorisé la demande de soumissions pour le transport des élèves:

Soumission no:	DE:	A:
1	S.-C. de Jésus (Crabtree)	Joliette
2	St-Ambroise	Joliette
3	St-Paul	Joliette
4	St-Thomas	Joliette
5	St-Côme	Joliette
6	St-Alphonse	Joliette
7	Ste-Marcelline	Joliette
8	St-Gabriel	Joliette
9	St-Charles	Joliette
10	St-Didace	St-Gabriel pour Joliette
11	St-Damien	St-Gabriel pour Joliette
12	St-Gérard-Magella	St-Jacques et Joliette
13	Ste-Marie-Salomé	Joliette
14	Ville des Laurentides	Joliette
15	St-Calixte	St-Lin pour Joliette
16	Epiphanie	Joliette
17	St-Roch-de-l'Achigan	Joliette
18	Chertsey via Rawdon	Joliette
19	Canton Wexford (St-Emile)	Chertsey pour Joliette
20	Ste-Julienne via St-Liguori	Joliette
21	Rawdon	Joliette
22	Notre-Dame-de-la-Merci (fin de semaine)	Joliette
23	St-Michel-des-Saints et St-Zénon (fin de semaine)	Joliette
24	Ile Dupas	Berthier pour Joliette
25	Berthier	Joliette
26	Lanoraie	Joliette
27	Ile St-Ignace	Joliette
28	St-Cuthbert	Joliette
29	St-Norbert	Joliette
30	St-Barthélemy via St-Viateur	Joliette
31	Ste-Béatrix	Joliette
32	Ste-Elisabeth à St-Félix	Joliette
33	Ste-Emélie	Joliette
34	Ste-Mélanie à St-Jean-de-Matha et	Joliette
35	St-Jean-de-Matha	Joliette
36	Epiphanie — St-Gérard-Magella — Ste-Marie — Crabtree — Ruisseau St-Pierre	Joliette Semi-Educables
37	St-Gabriel — St-Cléophas St-Félix — Ste-Mélanie: Psychiâtrie infantile	Joliette Semi-Educables
38	Berthier — Ile Dupas Ile St-Ignace — Lanoraie: Base de Roc — Joliette	Joliette Semi-Educables
39	St-Roch — St-Lin St-Esprit — St-Alexis St-Jacques — St-Liguori	Joliette Semi-Educables
40	St-Jean-de-Matha — Ste-Béatrix — Ste-Marcelline — St-Ambroise — rang Visitation — Hôpital St-Charles — Joliette	Joliette Semi-Educables
41	St-Barthélemy — St-Cuthbert — St-Thomas — Joliette	Joliette Semi-Educables

REGLES GENERALES

1. Les entrepreneurs intéressés doivent se procurer les conditions et les formules de soumissions au secrétariat de la Commission scolaire régionale Lanaudière au 333, rue Sir Mathias Tellier, à Joliette à compter du 28 juillet 1969.

2. Les soumissions seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. (heure avancée) le 7 août 1969 au bureau du Directeur du Transport au 333, rue Sir Mathias Tellier, à Joliette, sous enveloppe scellée avec la mention "SOUMISSION POUR LE TRANSPORT DES ELEVES, SOUMISSION NO ....."

3. Les soumissions seront ouvertes le même jour à 9 h. 30 a.m. en la salle des commissaires au 333, rue Sir Mathias Tellier, à Joliette. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

4. La Commission scolaire régionale Lanaudière se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Par: Yvon Comtois, directeur du transport

Joliette, le 23 juillet 1969

La 7e Classique de canots de la Mattawin

Claude Archambault et J.-Marc Lafortune l'emportent

Michel Ethier et François Gravel gagnent l'épreuve des novices

ST-MICHEL-DES-SAINTS — Devant une foule considérable d'amateurs et par une température idéale, deux hardis canotiers de St-Roch-de-l'Achigan, Claude Archambault et J.-Marc Lafortune, ont remporté dimanche dernier, les honneurs de la 7e classique de canots de la Mattawin. Les nouveaux champions de cette épreuve annuelle ont couvert la distance de dix-huit milles en 2 h. 26 m. 15 s. Ils ont devancé les gagnants de l'an dernier, Roger Pichette et Mario Lafortune, également de St-Roch, par 1 m. et 13 s. Les gagnants de 1967, Jean-Guy Forget et Raynald Coutu ont pris la troisième place avec un retard de 3 m. et 4 s. sur les vainqueurs.

Au sprint final, les trois équipes gagnantes se sont classées dans l'ordre: Archambault Lafortune en 21 m. 30 s.; Pichette et Lafortune en 22 m. 8 s.; Forget et Coutu en 22 m. 14 s.

Vingt et une équipes étaient inscrites et ont terminé l'épreuve dans cette catégorie.

Des milliers de spectateurs massés le long des rives de la Mattawin, de St-Guillaume-Nord à St-Michel, ont suivi la lutte que se sont livrés les canotiers tout au long du parcours et ont applaudi les athlètes.

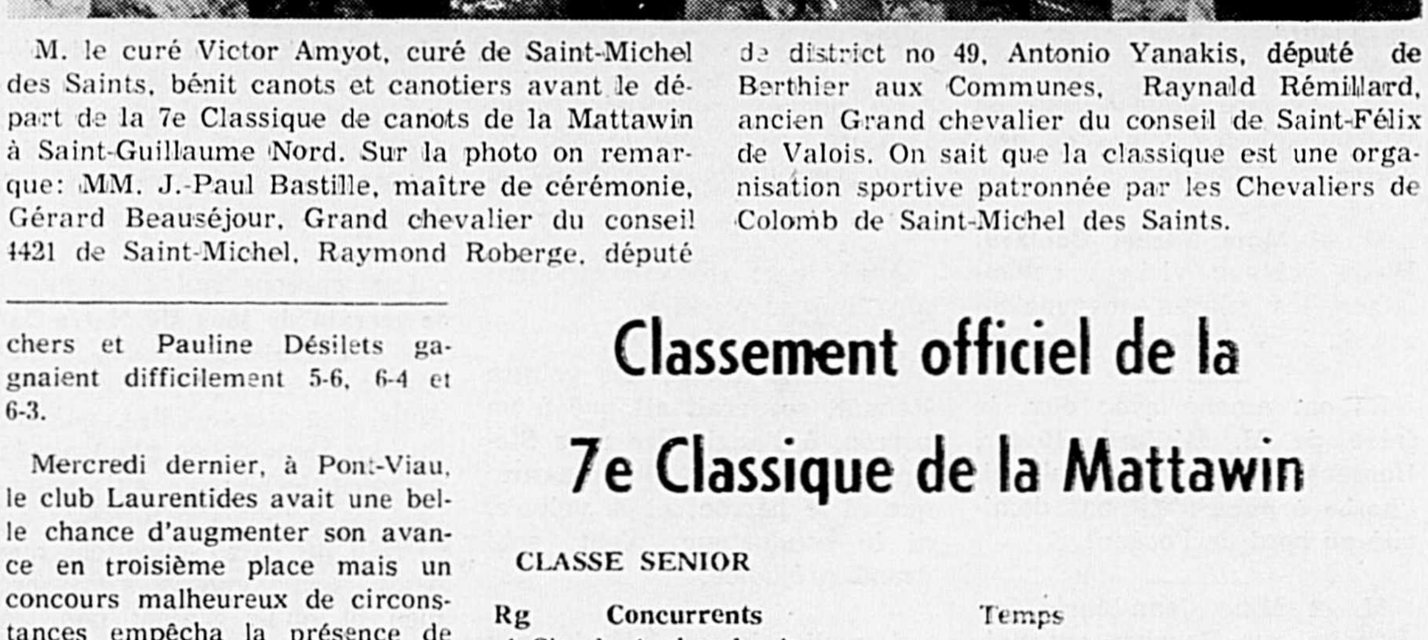
Classe novice:

Deux jeunes canotiers de St-Michel, François Gravel et Michel Ethier, ont remporté l'épreuve de la classe novice disputée sur une distance de dix milles avec *un portage d'un mille et* quart. Ces futurs champions ont rivalisé d'adresse et de rapidité avec leurs aînés.

Les champions chez les novices ont couvert la distance en 1 h. 35 m. 51 s.; Guy Deslauriers et Denis Gravel ont pris la deuxième position avec un retard d'une minute et 26 s. mais ont remporté les honneurs du sprint final en 23 m. 12 s. Maxime Larochelle et Richard Baillargeon de St-Côme ont fini en troisième place.

Au sprint final, François Lasalle et Claude Gouger se sont classés en deuxième place avec 23 m. 18 s. alors que Fernand Beauséjour et Gilles Sauvageau étaient troisième, six secondes plus tard.

Les comités de la course de canots, patronné par le conseil 4421 de St-Michel-des-Saints, remercie tous les canotiers les commanditaires de bourses, de trophées et d'équipes ainsi que la population de la région dont l'encouragement nous fait espérer pour 1970 la 8e classique de canots de la Mattawin.



M. le curé Victor Amyot, curé de Saint-Michel des Saints, bénit canots et canotiers avant le départ de la 7e Classique de canots de la Mattawin à Saint-Guillaume Nord. Sur la photo on remarque: MM. J.-Paul Bastille, maître de cérémonie, Gérard Beauséjour, Grand chevalier du conseil 4421 de Saint-Michel, Raymond Roberge, député de district no 49, Antonio Yanakis, député de Berthier aux Communes, Raynald Rémillard, ancien Grand chevalier du conseil de Saint-Félix de Valois. On sait que la classique est une organisation sportive patronnée par les Chevaliers de Colomb de Saint-Michel des Saints.



Le dernier effort et... c'est la victoire. L'équipe de Claude Archambault et Jean-Marc Lafortune passe sous le fil d'arrivée après 2 heures 26 minutes et 15 secondes d'efforts et de coups d'aviron.

Club de tennis Laurentides de Joliette

Deux défaites à l'extérieur

Le club de tennis Laurentide de Joliette a subi deux défaites à St-Jérôme et à Pont-Viau et cela pourrait lui être fatal pour participer aux éliminatoires d'après-saison, de la Ligue Laurentienne. En effet, après six rencontres, le club local, commandité par Fernand Roy avait réussi à se maintenir en troisième position derrière Ste-Rose et Duvernay Bleu. Cependant, son avance n'était que de un point sur Duvernay Rouge et St-Jérôme et les deux défaites des 2 et 9 juillet, la dernière surtout contre Pont-Viau, le parent pauvre de la division est, peuvent être néfastes si les joueurs ne se resaisissent pas dans les trois derniers matchs de la saison.

Le 2 juillet dernier, dans un match ponctué d'irrégularités au cours du simple entre Serge Loiseau et Gilles Lacasse, les Jérômiens l'emportaient 9 à 6. Cependant, le simple tumultueux fait l'objet d'un grief devant les autorités de la ligue et le compte pourrait être renversé. Dans l'autre simple, Jacques Desroches perdit 6-1 et 6-1 contre Gilles Laporte. Par contre, André Villeneuve et Victor Massicotte gagnaient leur double 6-2 et 6-5 pendant que Paul-André Lacoste et Gilles Chaput perdaient 6-1 et 6-1. En simple, Céline Payette, vaincue par la fatigue d'un tournoi joué dans l'après-midi s'inclina au compte de 0-6, 6-5 et 6-3 devant Louise Ouellette. En double, nos représentantes Nicole Desrochers et Pauline Désilets gagnaient difficilement 5-6, 6-4 et 6-3.

Mercredi dernier, à Pont-Viau, le club Laurentides avait une belle chance d'augmenter son avance en troisième place mais un concours malheureux de circonstances empêcha la présence de deux joueurs et Pont-Viau remporta deux matchs par défaut. Le compte final fut de 9-4 pour ces derniers. En simple, Serge Loiseau perdit 6-1 et 6-2 contre Ronald Raymond ancien champion provincial. Dans le double féminin, Josiane Portelance et Nicole Desrosiers l'emportaient pour Joliette 4-6, 6-5 et 6-3 pendant que André Marcil et Jacques Marchand perdaient par le même score. Ce soir, au club de tennis de Joliette au Club des Archers. Joliette reçoit Duvernay Bleu à 7 h. Tous sont les bienvenus.

J.M.

L'Omnium de golf à la TV

Du club Pinegrove, à Saint-Luc, près de Saint-Jean d'Iberville, Radio-Canada présentera, le samedi 26 et le dimanche 27 juillet à compter de 16 heures, **l'Omnium de golf du Canada.**

En direct et en couleur, le reportage de ce grand événement annuel du monde du sport sera assuré par cinq as-commentateurs de Radio-Canada: Richard Garneau, Raymond Charette, Raymond Lebrun, Lionel Duval et René Lecavalier.

De plus, Luc Brien, professionnel du club Pinegrove, viendra se joindre à eux comme analyste. Parmi les participants, cette année, nous signalons la présence du champion de l'Omnium de golf du Canada 1967, Billy Casper, et celle du champion de l'an dernier: Bob Charles.

A la télévision de Radio-Canada **l'Omnium de golf du Canada 1969** sera réalisé par Yvon Giguère.

Classement officiel de la 7e Classique de la Mattawin

CLASSE SENIOR

Rg	Concurrents	Temps
1	Claude Archambault Jean-Marc Lafortune	2 h. 26 m. 15 s.
2	Roger Pichette Mario Lafortune	2 h. 27 m. 28 s.
3	Jean-Guy Forget Raynald Coutu	2 h. 29 m. 19 s.
4	Anthime Beauséjour Valérien Gravel	2 h. 30 m. 42 s.
5	Michel Plouffe Michel Laforest	2 h. 31 m. 27 s.
6	Gaston Beauséjour Lucien Mirandette	2 h. 32 m. 05 s.
7	Lucien Beauséjour Noël Beauséjour	2 h. 33 m. 24 s.
8	Bernard Dugas Gabriel Brien	2 h. 33 m. 24 s.
9	Réjean Collin Réjean Allard	2 h. 34 m. 18 s.
10	Jean-Luc Thériault Jacques Thériault	2 h. 36 m. 56 s.
11	Emile Trudeau André Valois	2 h. 38 m. 11 s.
12	Jean-Guy Mirandette Carmin Lefebvre	2 h. 38 m. 36 s.
13	Claude Dupuis Lauréa Gélinas	2 h. 39 m. 59 s.
14	Réjean Coutu Robert Vallières	2 h. 41 m. 08 s.
15	Rémi Vallières Bernardin Vallières	2 h. 44 m. 29 s.
16	Yves Desrochers Armand Dupont	2 h. 44 m. 59 s.
17	André Mirandette Yvon Mirandette	2 h. 46 m. 08 s.
18	Jacques Ferland Robert Guilbault	2 h. 45 m. 54 s.
19	Robert Favreau Robert Bouchard	2 h. 53 m. 12 s.
20	Jacques Provost Victor Payette	2 h. 55 m. 25 s.
21	Jean-Pierre Bellerose Daniel Dufresne	2 h. 59 m. 19 s.

CLASSE NOVICE

1	François Gravel Michel Ethier	1 h. 35 m. 51 s.
2	Guy Deslauriers Denis Gravel	1 h. 37 m. 17 s.
3	Maxime Larochelle Richard Baillargeon	1 h. 38 m. 18 s.
4	François Lasalle Claude Gouger	1 h. 39 m. 02 s.
5	Fernand Beauséjour Gilles Sauvageau	1 h. 39 m. 22 s.
6	Daniel Bruneau J.-Claude Richard	1 h. 47 m.
7	Claude Champagne Robert Forest	1 h. 54 m. 39 s.

Les Jeux d'été laurentiens seront présentés au mois d'août

A Joliette: pétanque, tir à l'arc, football mineur et golf

JOLIETTE — Une importante assemblée de la direction des Jeux laurentiens avait lieu dernièrement à Ville Laval et les derniers préparatifs vont à fond de train en vue des diverses compétitions qui auront lieu au début du mois prochain à divers endroits de notre région.

Pour ce qui est de la région de Joliette quatre disciplines sportives seront disputées dans notre cité et deux d'entre elles auront lieu au Club des Archers de Joliette. Il s'agit du tir à l'arc et du tournoi de pétanque.

M. Réjean Perreault, président du Club de pétanque Manseau, accompagnait le directeur du service de la récréation de Joliette, M. Paul Gendron, à cette assemblée où les dates de ces événements furent connues. Il s'agit pour le tir à l'arc des 9 et 10 août et pour la pétanque du 10 août.

Le tournoi de tir à l'arc débutera le samedi 9 août alors que les concurrents devront tirer sur les cibles et le lendemain ces mêmes concurrents devront s'exécuter sur le magnifique parcours du Club des Archers; la compilation des deux jours déterminera les champions. Il y aura deux catégories: celle des juniors pour les moins de 18 ans et celle des seniors pour les plus de 18 ans.

En ce qui concerne la pétanque, le tournoi sera présenté par équipes de trois joueurs, masculin, féminin ou mixte et chaque équipe sera assurée de jouer au moins trois parties. Il y aura le tournoi principal, la conciliante et la ré-consiliante ce qui permettra aux joueurs de tenter leur chance à trois occasions différentes.

Les autres disciplines qui auront lieu à Joliette seront celles du golf et du football mineur.

Pour le football, les organisateurs sont assurés de la participation des villes de Laval, de St-Jérôme et de Joliette dans deux catégories différentes. La première catégorie verra les jeunes de moins de 12 ans compétionner entre eux tandis que ceux de 17 ans et moins formeront une autre catégorie.

Pour le golf, le pro Jean Millaire annonce officiellement que le tournoi de golf des Jeux d'été laurentiens auront lieu le 15 août prochain au Club de Golf de Joliette. Ce tournoi sera du genre "Atlantique handicap" et sera ouvert aux golfeurs de la région des Laurentides seulement. Il ne serait pas surprenant que des golfeurs de Laval sur le Lac, de Lachute, et d'Islemere soient présents à cette compétition ouverte aussi bien aux dames qu'aux messieurs.

Si le nombre de golfeurs est trop imposant, il ne serait pas surprenant que la date du 16 août soit aussi retenue pour ce grand tournoi.

Surveillons donc les annonces des Jeux d'été et préparons nous en conséquence afin d'être prêts à participer aux disciplines sportives qui se dérouleront.



Les vainqueurs de la classique de la Mattawin reçoivent leurs trophées

Les vainqueurs de la 7e Classique de la Mattawin reçoivent leurs trophées. M. René St-Georges, commanditaire de l'équipe victorieuse, présente le trophée à Jean-Marc Lafortune, Sylvie St-Georges, reine des sports de Saint-Michel, Claude Archambault, recevant son trophée des mains de M. Paul Laforest, président du comité de la Classique, et M. Julien St-Georges, épicier donateur de la bourse de $150 aux vainqueurs.



Champions de la classe novice

La Reine des sports de Saint-Michel des Saints, Sylvie St-Georges, remet aux vainqueurs de la classe novice, François Gravel et Michel Ethier, la bourse de $50 offerte par J.C. Martel Inc.



La meilleure équipe de St-Michel des Saints

Raynald Coutu et Jean-Guy Forget ont formé la meilleure équipe locale à se classer dans la 7e Classique de la Mattawin; ils sont arrivés troisième. Ils exhibent fièrement leurs trophées donnés et par le Comité de la course et par M. Germain Rondeau, du Domaine du Lac des Pins. Dans l'ordre: Raynald Coutu, M. Germain Rondeau, Sylvie St-Georges, reine des sports, et Jean-Guy Forget.

Le Saint-Pierre défait le Christ-Roi

Le Notre-Dame des Prairies s'assure le championnat de la Ligue Junior "B"

Les activités du circuit junior sont suspendues

Lundi soir dernier, au stade municipal de Joliette avait lieu une importante partie de baseball de la Ligue Junior "B" qui mettait aux prises le club de Notre-Dame-des-Prairies et l'équipe des Loisirs Christ-Roi.

Le compte était de 9 à 0 après trois manches de jeu et l'arbitre des buts déclara Claude Savignac de Notre-Dame-des-Prairies sauf sur une course au deuxième but.

Non contents de la décision rendue par l'arbitre les instructeurs du club Christ-Roi n'acceptèrent point la décision de l'officiel et finalement retirèrent l'équipe du jeu.

Il se peut que l'officiel se soit trompé car personne n'est infaillible dans ce bas monde. Mais il faudrait que les instructeurs sachent qu'il est important de savoir accepter des verdicts quels qu'ils soient et que le but principal de ce sport est de faire jouer des jeunes au baseball afin d'occuper leurs loisirs.

Il est peut-être difficile d'avaler une telle décision mais il est encore plus difficile de supporter cette décision qui peut effectivement encourir une suspension pour tous les joueurs de cette équipe et aussi des instructeurs. Il semble toutefois que l'on se fiche des conséquences et c'est la raison pour laquelle il n'y aura plus de joutes dans cette ligue tant et aussi longtemps que la direction ne se sera pas réunie pour prendre une décision et rendre les sanctions nécessaires en rapport avec cet incident.

Nos jeunes veulent jouer du baseball et les bénévoles qui les dirigent se dévouent sans compter mais il ne faudrait tout de même pas aller à l'extrême et il est préférable de voir terminer une joute par un score élevé en faveur du club adverse que de retirer son club et empêcher ainsi ses joueurs de s'amuser.

La participation dans tout sport est beaucoup plus importante que la victoire ou la défaite et il faudrait qu'au lieu de penser à retirer son équipe de jeu après une décision souvent injuste, l'on continue à batailler jusqu'au bout. Alors tous seront satisfaits d'avoir fait au moins leur possible.

Le club St-Pierre, qui occupe la dernière position au classement de la Ligue de baseball Junior "B", a déjoué le Christ-Roi qui avait encore des chances mathématiques de finir en première position lorsqu'il l'a emporté par le compte de 12 à 10 dimanche soir au stade municipal. Le Christ-Roi aurait peut-être mérité un meilleur sort ayant cogné douze coups sûrs contre le lanceur gagnant Ronald Grégoire tandis que Jacques Latendresse du club perdant m'accordait que 8 coups sûrs aux gagnants. Mais le sort en a voulu ainsi et les chances du club Christ-Roi de terminer en tête se sont évanouies en perdant cette importante partie.

Le club de Notre-Dame-des-Prairies est donc maintenant assuré de finir en tête de ce circuit majeur de Joliette car il possède une avance de 2 points sur le club St-Jean-Baptiste et à trois parties à disputer, avant la fin de la cédule régulière.

Classement:

	G	P	N	T
N.-D.-Prairies	7	2	0	14
St-Jean-Baptiste	6	6	0	12
Christ-Roi	5	6	0	10
St-Pierre	3	7	0	6



GRANDE VENTE FINALE
AU MAGASIN DE TISSU A LA VERGE DE
Mme Emile Jetté
RUISSEAU ST-GEORGES, ST-JACQUES
Tout doit être vendu ,aucune offre raisonnable ne sera refusée, cause: abandon des affaires

En vue des Jeux d'été canadiens

Michel Beaudry de Joliette sur l'équipe du Québec

JOLIETTE — La population de Joliette peut-être fière d'un des siens qui se distingue continuellement et qui vient tout juste d'être choisi sur l'équipe de baseball qui représentera la province de Québec au prochains Jeux d'été qui se tiendront à Halifax au mois d'août.



Devant sa résidence au 733 rue Saint-Antoine, M. Aurèle Beaudry souhaite bonne chance à son fils Michel qui portera les couleurs de l'équipe du Québec, lors des prochains Jeux d'été canadiens à Halifax.

Michel Beaudry, fils de M. et Mme Aurèle Beaudry de la rue St-Antoine ,est celui qui a réussi, malgré l'absence d'un club majeur de baseball à Joliette, à se tailler une place sur l'équipe de rêve du Québec.

On sait que Michel Beaudry est un athlète qui a déjà fait sa marque au baseball et c'est sous les guides d'un connaisseur qu'il a débuté à Joliette pour les Mousses alors dirigés par Gaby Dénommé, qui continue toujours à prodiguer des conseils à l'athlète Joliettain. Il se dirige ensuite vers Rosemont et finalement vers Sorel où encore à ces endroits il se vit valoir par son coup de bâton et aussi par sa rapidité sur les buts. Il conserva à ces endroits une moyenne de plus de .350 ce qui prouve la valeur de ce joueur de chez nous.

Il délaissa tmporairement le baseball pour quelques années pour se consacrer à la fastball dans la Ligue commerciale du président Roger Ferland et encore là il fut toujours à la hauteur de la situation en aidant son club grâce à sa magnifique condition.

Lorsque l'annonce parut dans les journaux qu'un club du Québec serait formé ,ce sportif s'est informé auprès du directeur du service de la récréation des possibilités de participer à l'entraînement et ce dernier s'empressa de le recommander à M. Claude Lacasse, du Haut-commissariat, qui par l'entremise du gérant de l'équipe André Pratte lui donna la chance de faire l'équipe, chance qu'il ne rata pas. En fin de semaine, Beaudry était avisé qu'il faisait partie officiellement de l'équipe du Québec à la position du premier but. Il faut dire que dans une seule joute d'exhibition disputée à Buckingham, en fin de semaine, Michel a aidé sa cause en frappant deux circuits à l'intérieur du terrain ce qui dénote dant n'accordait que 8 coups de circuit fut frappé avec 3 hommes sur les buts. Durant cette même partie, Michel fit compter à lui neuf points des siens et il n'en fallait pas plus pour se justifier aux yeux de l'instructeur André Pratte.

Joliette sera donc représentée sur l'équipe du Québec par un Joliettain authentique dans la personne de Michel Beaudry un sportif de chez nous qui a finalement réussi à atteindre un sommet qui le consacre parmi nos meilleurs athlètes québécois.

Bravo Michel... La population de Joliette est fière de toi!

La première ronde de golf pour les bourses Labatt sera jouée au Club de Golf de Joliette

On s'attend à ce que quelque 75 assistants professionnels de golf de la province de Québec prennent le départ ,au Club de Golf de Joliette, lundi, le 28 juillet prochain, pour la première ronde du tournoi pour les bourses Labatt.

La deuxième ronde de ce tournoi populaire se tiendra au Club de Golf de LaSalle, le lundi 11 août 1969. Les prix d'au-delà de $1,500 seront distribués aux gagnants de ces deux événements.

Un intéressant bonus sera également accordé aux cinq gagnants qui accumuleront le plus de points au total des deux rondes.

Labatt a gracieusement consenti à accorder 5 bourses aux assistants, leur permettant ainsi de prendre part à l'école d'administration de golf de l'Association canadienne des golfeurs professionnels (ACGP), qui se tiendra à Toronto, pour la deuxième année, au printemps de 1970. Ce don de la Brasserie Labatt Limitée est considéré comme un effort constructif afin d'aider les assistants pros à parfaire leur éducation et à devenir de meilleurs professionnels, dans la classe "A".

Avec l'absence du gagnant de 1968 Trevor Bateman de LaSalle qui joue maintenant sur le circuit professionnel, le championnat de cette année est accessible à tous. Parmi les favoris, il faut citer Lew Taylor de Lachute, André Harvey de la Vallée du Richelieu, Raynald Guilbeault de Sorel-Tracy et André Maltais de Laval-sur-le-lac.

L'Association libérale..

(Suite de la première page)

de ce congrès les libéraux aient un chef indiscutable, un bon chef et que tous les libéraux du Québec se retrouvent derriere un bon chef."

M. Claude Mayot, a présidé l'assemblée spéciale qui a commencé par rejter un amendement soumis par M. Alphonse Ethier, un vieux militant libéral, qui demandait que l'action de la résolution soit déférée après le congrès d'octobre.

Ligue bantam de Joliette

Les séries semi-finales se continuent

Le club Christ-Roi a commencé sa série semi-finale contre le club Cathédrale en remportant sa première joute par le compte de 12 à 9. Le lanceur gagnant fut Luc Joly tandis que le perdant était Alain Délisle.

Dans l'autre semi-finale, mettant aux prises les clubs St-Jean-Baptiste et St-Pierre, chaque club a remporté une victoire. La première allant au St-Pierre par le compte de 7 à 4 alors que le lanceur gagnant fut Gaétan Laforest et le perdant Sylvain Dauphin.

La deuxième joute fut gagnée par le St-Jean-Baptiste par le compte de 18 à 3 grâce à une offensive de 14 coups sûrs et aussi à 4 erreurs des joueurs du St-Pierre. Le lanceur gagnant fut André Dauphin et le perdant Michel Pelletier.

Ces séries se continueront au Stade de baseball mercredi soir à 6 h. 30. Nous encourageons les parents à se rendre nombreux assister à ces rencontres.

Ligue pee-wee de Joliette

Saint-Pierre vs Christ-Roi en finale

Le club des Loisirs St-Pierre, qui a remporté le championnat de la saison régulière, a également remporté sa série semi-finale contre le club des Lions de de l'école Anglaise en trois joutes consécutives. Ce club s'est ainsi vu le droit de rencontrer en finale le club des Loisirs Christ-Roi qui l'a emporté en semi-finale contre l'équipe des Loisirs Ste-Thérèse. Cette finale devrait être des plus intéressante.

Dans la première joute de cette finale, le club St-Pierre l'a emporté par le compte de 9 à 3. Le lanceur gagnant de cette rencontre fut Gérard Houle tandis que le perdant était Michel Guilban.

Les joueurs du club St-Pierre ont cogné 10 coups sûrs contre 8 pour les joueurs du Christ-Roi et chaque club a commis deux erreurs.

Cette finale de 3 de 5 se continuera cette semaine mercredi soir au terrain Barthélemy-Joliette à 6 h. 30 p.m. Les parents devraient se faire un devoir de venir encourager leurs jeunes lors de ces parties des plus importantes qui marquent la fin d'une saison des plus intéressante.

Commission scolaire régionale Lanaudière
Soumissions pour le transport des élèves

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, qu'à une session spéciale tenue le 21 juillet 1969, Messieurs les commissaires d'écoles de la Commission scolaire régionale Lanaudière ont autorisé la demande de soumissions pour le transport des élèves:

Soumission no:	DE:	A:
42	Notre-Dame-de-Lourdes à St-Félix	et Joliette
43	St-Alexis à St-Jacques et	Joliette
44	St-Esprit via St-Jacques à	Joliette
45	St-Jacques	Joliette
46	St-Liguori à St-Jacques et	Joliette
47	Ile Dupas	Berthier
48	St-Cuthbert via St-Viateur à	Berthier
49	St-Norbert via St-Cuthbert à	Berthier
50	St-Barthélemy via St Viateur à	Berthier
51	Lanoraie	Berthier
52	St-Gabriel-de-Brandon	Berthier
53	Chertsey	Rawdon
54	Notre-Dame-de-la-Merci	Rawdon
55	Ste-Julienne	Rawdon
56	Canton Wexford (St-Emile)	Rawdon
57	St-Charles-de-Mandeville	St-Gabriel
58	St-Damien	St-Gabriel
59	St-Didace	St-Gabriel
60	St-Cléophas	St-Gabriel
61	Ste-Béatrix	St-Jean-de-Matha
62	Ste-Emélie	St-Jean-de-Matha
63	St-Esprit	St-Jacques
64	Ste-Marie-Salomé	St-Jacques
65	St-Zénon	St-Michel
66	St-Roch	St-Lin
67	St-Calixte	St-Lin
68	St-Roch	L'Epiphanie
69	St-Félix	Joliette
70	St-Félix (village)	Ecole St-Isidore (élèves de l'Orthopédagogie)

REGLES GENERALES

1. Les entrepreneurs intéressés doivent se procurer les conditions et les formules de soumissions au secrétariat de la Commission scolaire régionale Lanaudière au 333, rue Sir Mathias Tellier, à Joliette à compter du 28 juillet 1969.

2. Les soumissions seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. (heure avancée) le 11 août 1969 au bureau du Directeur du Transport au 333, rue Sir Mathias Tellier, à Joliette, sous enveloppe scellée avec la mention "SOUMISSION POUR LE TRANSPORT DES ELEVES, SOUMISSION NO ....."

3. Les soumissions seront ouvertes le même jour à 9 h. 30 a.m. en la salle des commissaires au 333, rue Mathias Tellier, à Joliette. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

4. La Commission scolaire régionale Lanaudière se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Par: Yvon Comtois, directeur du transport

Joliette, le 23 juillet 1969

Ligue Rurale de balle-molle Joliette-Montcalm

Etoiles Volantes et As égaux en deuxième

Alors que le Noir et Or de Saint-Liguori est assuré du championnat du circuit, les Etoiles Volantes de Saint-Côme et les As de Saint-Côme sont égaux en deuxième place et se disputeront cette position dans une joute présentée à Saint-Côme dimanche prochain. Les As ont l'avantage sur les Etoiles Volantes pour se mériter cette place alors qu'ils auront à jouer contre Rawdon le 3 août alors que les Etoiles Volantes doivent rencontrer le Noir et Or de Saint-Liguori dimanche prochain.

Rawdon a relégué les Montagnards de Sainte-Marcelline en cinquième position en l'emportant sur les Etoiles Volantes dimanche dernier. Avec six parties à disputer dans les deux dimanches encore au calendrier, les quatre clubs qui suivent le Noir et Or peuvent mathématiquement atteindre le deuxième rang. Il sera donc intéressant de suivre les joutes des deux prochains dimanche dans le circuit du président Gaby Dénommé.

Le Noir et Or de Saint-Liguori n'a eu aucune difficulté à vaincre les As de Saint-Jacques, l'emportant par 19 à 8. Pierre Richard l'a emporté sur Marcel Desroches; le lanceur gagnant de même que Robert Descheneaux ont cogné des coups de circuit.

Pendant ce temps les Montagnards de Sainte-Marcelline causait une mauvaise surprise aux Etoiles Volantes de Saint-Côme. Claude Nadeau a aidé sa propre cause avec un circuit alors que son club gagnait par 3 à 2. Bernard Venne a été le lanceur perdant.

Au crépuscule, les Etoiles Volantes ont fait un mauvais voyage à Rawdon où ils ont perdu 12 à 6. Gaudet a remporté sa deuxième victoire pour l'équipe de Rawdon et François Lajeunesse a subi son sixième revers. André Lajoie et G. Martineau ont cogné des coups de circuit pour les gagnants.

Enfin les As de Saint-Jacques ont battu les Montagnards 8 à 6. A. Lachapelle a eu le meilleur sur Luc Ducharme malgré des circuits de Claude Nadeau et de Normand Lessard. C'était le 7e circuit de Nadeau.

CLASSEMENT

	G	P	Pour
Saint-Liguori	14	3	.824
Saint-Côme	8	10	.444
Saint-Jacques	8	10	.444
Rawdon	7	10	.412
Sainte-Marcelline	7	11	.388

LES LANCEURS

	G	P	Pour
D. Lachapelle	6	0	1000
J. Gaudet (R)	2	0	1000
R. Larivière (SL)	1	0	1000
P. Richard (SL)	7	2	.777
P. Leduc (R.)	4	2	.666
J. Racette (SJ)	6	4	.600
L. Ducharme (SM)	2	2	.500

CIRCUITS

Claude Nadeau (SM)	7
Pierre Richard (SL)	4
André Lajoie (R)	3
François Lajeunesse (SC)	3
Normand Lessard (SM)	3
Lucien Rivest (SL)	3

Prochaines parties

Dimanche prochain, 27 juillet, les Montagnards de Sainte-Marcelline jouent à Rawdon dans une partie qui met en jeu la quatrième position et le Noir et Or de Saint-Liguori se rend à Saint-Côme. Au crépuscule, Rawdon joue à Saint-Liguori et les As de Saint-Jacques se rendent à Saint-Côme pour une joute qui peut signifier la deuxième place.

Enfin dimanche le 3 août, le calendrier se termine avec deux joutes: Rawdon à Saint-Jacques et Saint-Liguori à Sainte-Marcelline.

Ligue Laurentienne de balle-molle

Fiche parfaite pour les Royaux de Saint-Liguori

Les Royaux de Saint-Liguori ont conservé une fiche parfaite au cours de la saison. Ils ont remporté dix victoires sur autant de joutes au calendrier régulier. Une de ces parties a été remportée par défaut contre le Saint-Jean de Matha le 8 juin. Les Royaux sont donc établis grands favoris pour remporter les honneurs des séries de fin de saison qui doivent débuter dimanche prochain.

Dimanche dernier, les Royaux l'ont emporté 16 à 4 sur les Castors de Saint-Alphonse. Richard Larivière a remporté sa quatrième victoire en autant d'essais et Alain Gaudet a subi l'échec, Gilles Léveillée a cogné son troisième circuit de la saison.

Les Lions de Sainte-Béatrix ont quelque peu surpris les Etoiles de Sainte-Mélanie en l'emportant 15 à 14. Jean-Pierre Laporte, à ses débuts avec les Lions, a été le lanceur gagnant. Clément Rocheleau a subi l'échec. Il remplaçait au monticule Alain Bruneau, le lanceur régulier des Etoiles, qui s'était marié la veille.

Enfin Montcalm a rejoint les Castors de Saint-Alphonse en l'emportant 14 à 10 sur le St-Jean de Matha. Jean Malo l'a emporté sur Claude Limoges qui a cogné un circuit. Isidore Lanoie a réussi son quatrième circuit pour le Montcalm.

Les séries éliminatoires devaient commencer dimanche prochain le 27 juillet. L'égalité au quatrième rang entre St-Alphonse et Montcalm nécessitera peut-être une partie éliminatoire. Le président Maurice Gaudet doit rendre une décision en ce sens.

LES CIRCUITS

Isidore Lanoie (M)	3
Gilles Léveillée (SL)	3
Réal Riopel (SB)	3
André Bruneau (SM)	2
Michel Gaudet (SL)	2
Robert Gaudet (SA)	2
Jean-G. Perreault (SM)	2

LES LANCEURS

	G	P	Pour
R. Larivière (SL)	4	0	1000
P. St-Jean (SL)	3	0	1000
J.P. Laporte (SB)	1	0	1000
G. Larivière (SL)	1	0	1000
Jean Malo (SM)	1	0	1000
R. Robert (SL)	1	0	1000
A. Bruneau (SM)	7	2	.777
Daniel Riopel (SB)	3	2	.600

CLASSEMENT FINAL

	G	P	Pour
Saint-Liguori	10	0	1000
Sainte-Mélanie	7	3	.700
Sainte-Béatrix	5	5	.500
Saint-Alphonse	3	7	.300
Montcalm	3	7	.300
Saint-Jean de M.	2	8	.200

Ce qui se passe à Bosco

Semaine du camping

La semaine qui s'écoule était spécialement consacrée au camping. Mardi soir, quelques quatre-vingt-dix-huit (98) filles passaient la nuit au terrain de Maria Goretti tandis que jeudi était réservé aux garçons et soixante-dix (70) d'entre-eux en profitaient. Pour plusieurs, c'était leur première expérience du genre et elle s'est révélée profitable si l'on en croit les remarques des participants.

Des jeux avaient été organisés selon les équipes. La soirée comprenaient en plus une projection de film à l'extérieur, un bivouac, un jeu de nuit, etc.

Les jeunes arrivèrent au terrain vers 8 h. p.m. et retournèrent chez eux vers les 8 h. le lendemain matin, il va s'en dire, avec des visages quelque peu étirés et les yeux petits mais tout de même avec une mine réjouie.

Marché aux puces

Demain, jeudi le 24 juillet, aura lieu au terrain Bosco un marché aux puces. A cette occasion, la lettre choisie est "T". Donc tous les jeunes doivent apporter au terrain le plus d'articles possible dont le nom commence par la lettre "T". (Ex.: une tortue, un tournevis, une tasse, un tableau, etc.) Le tout se déroulera de la façon suivante: Le responsable choisira au hasard un nom d'article et tous ceux qui le possèdent monteront sur le théâtre et participeront à un jeu. Celui ou celle qui gagnera remportera un prix.

Un prix sera accordé aussi à celui ou celle qui aura apporté le plus grand nombre d'articles dont le nom commencera par la lettre "T". C'est facile et tous peuvent participer.

Kermesse

Tel que prévu au programme, les moniteurs et monitrices du terain de jeu Bosco organiseront une grande Kermesse pour la clôture des activités. Les jeunes pourront jouer dans les différents kiosques en payant avec des jetons. Ces jetons sont distribués quotidiennement à ceux qui participent aux activités de Bosco et Maria Goretti. Donc à chacun d'essayer de s'en mériter le plus possible et surtout de les conserver précieusement pour cette grande kermesse. Plus vous en aurez, plus souvent vous pourrez jouer. Il y aura toutes sortes de prix à gagner.

Natation

Les cours de natation continuent. Tous les avant-midis, les jeunes profitent de l'enseignement de quatre instructeurs qualifiés. Quarante-cinq jeunes par jour en moyenne reçoivent les conseils de spécialistes.

La température chaude aidant, inutile de mentionner que l'affluence a été très grande cette semaine. Il ne fut pas rare de voir à certains moments plus de cinq cents jeunes et moins jeunes dans la rivière en même temps.

Malheureusement certains adultes insouciants nuisent à la bonne marche des activités aquatiques à la plage Bosco. Il est malheureux de constater que ceux qui les premiers sortent des limites de la plage sont toujours des adultes, ce qui a pour effet de donner le mauvais exemple aux jeunes qui sont portés à faire de même et se plaisent même à insulter les moniteurs et monitrices en fonction. Ha! La jeunesse d'aujourd'hui...

A cet effet, les dirigeants de la plage, de concert avec le directeur du service de récréation et ses assistants, ont décidé d'être plus sévères. On sait déjà que le règlement de la plage municipale dit que le bain public ne débute qu'à 4 h. 30 p.m. Si en plus certains adultes se plaisent à passer à côté du règlement, pour le bien de tous, les règlements seront appliqués à la lettre. C'est malheureux mais que voulez-vous, on ne peut blâmer les jeunes pour les bévues des adultes. Les monitrices sont là pour travailler avec les jeunes des terrains de jeu Bosco et Maria Goretti et non pour contrôler les adultes. Nous demandons la collaboration de tous et nous espérons que les adultes qui se rendront à la plage auront assez de maturité pour au moins suivre les instructions des responsables.



TRAVERSEE DU LAC ST-JEAN: Justin Kirkwood, coordonnateur de la promotion des ventes, remet à Pierre Lajoie, président du Club Aquatique du Lac St-Jean, un chèque représentant la participation de la Brasserie Molson du Québec Limitée, à la 15e Traversée. Dans l'ordre habituel, nous remarquons Laval Tremblay, agent-distributeur Molson pour la région du Lac St-Jean, Jean Michel, directeur des ventes de la Zone est, Georges Gagnon, secrétaire et directeur du Club Aquatique et Jean-Marc Beauchamp, gérant de district. La Traversée a lieu samedi le 2 août.

Ligue Rurale de baseball Albert-Gaucher

Les Royaux du Sainte-Marie s'accrochent au troisième rang

Les Royaux de Ste-Marie ont facilement disposé des Riverins d'Yamachiche, dimanche dernier, pour continuer à s'accrocher à la troisième position qu'ils détiennent conjointement avec les Loups de Louiseville. Les Loups, qui ont repris du poil de la bête, ont surpris les Etincelles de St-Justin à qui ils ont fait subir une troisième défaite produisant de nouveau l'égalité en première place de la section Ouest. Les Tigres de Maskinongé ont gagné à St-Alexis pour rejoindre les Etincelles. Les Jets de St-Ignace ont défait les Aigles de Ste-Ursule et ont retenu la cinquième position du classement.

Chaque club n'a plus que deux joutes à disputer. Chaque partie est importante pour les clubs de la section qui cherchent une place dans les séries de fin de saison. Dimanche prochain, 27 juillet, les Aigles de Ste-Ursule se rendront à Maskinongé; les Etincelles de St-Justin iront à Louiseville et ce sera une partie clef pour ces deux clubs; les Bûcherons de St-Alexis descendront à Ste-Marie et les Jets de St-Ignace visiteront les Riverins à Yamachiche.

Le dimanche 3 août sera réservé à la joute d'étoiles du circuit. Le calendrier régulier de la section Ouest prendra fin le 10 août. La section Est ne termine sa saison que le dimanche suivant, soit le 17 août.

YAMACHICHE 3,
STE-MARIE 15

Normand Prud'homme a gagné avec facilité contre Claude Granger. Les Royaux l'ont emporté par 15 à 3. Serge Larouche a cogné trois coups sûrs pour les gagnants et Jules St-Jean a fait de même pour les perdants pour être les étoiles de leur club respectif à l'offensive.

ST-IGNACE 7,
STE-URSULE 5

Les Jets de St-Ignace ont compté cinq fois à la 9e manche pour l'emporter 7 à 5 sur les Aigles de Ste-Ursule. Marcel Caplette a été le lanceur gagnant et Gilles Chamberland a subi l'échec. Jean-Côme Latour a cogné un circuit pour les Jets alors que Rosaire Barthe a cogné le simple qui a donné le signal du ralliement et de la victoire du St-Ignace.

MASKINONGE 12,
ST-ALEXIS 4

Les Tigres de Maskinongé, de leur côté, ont porté un dur coup aux Bûcherons de St-Alexis en l'emportant par 12 à 4. Normand Gervais a décroché la victoire pendant que Raymond Goudreault encaissait la défaite. Roch Beaudin a été le meilleur des gagnants avec quatre coups sûrs en cinq voyages au marbre pendant que Théobald Arseneault et Réjean Clément frappèrent chacun un circuit pour les perdants.

LOUISEVILLE 7,
ST-JUSTIN 2

Les Loups de Louiseville ont démontré beaucoup de puissance au bâton pour décrocher une victoire de 7 à 2 sur les Etincelles de St-Justin. Au cours de cette rencontre, les Loups ont cogné 17 coups sûrs contre sept pour mériter le gain.

Claude Boudreau a remporté la victoire pendant que Yvon Masson essuyait le revers. Nelson Mineau et Yvon Garceau, avec quatre et trois coups sûrs respectivement ont été les meilleurs des visiteurs. Noël Doucet et Pierre Racette, ont cogné deux coups sûrs chacun.

CLASSEMENT

Maskinongé	9	3	.750
St-Justin	9	3	.750
Louiseville	7	5	.583
Ste-Marie	7	5	.583
St-Ignace	6	6	.500
Ste-Ursule	5	7	.416
St-Alexis	4	8	.333
Yamachiche	1	11	.083

Kermesse

Grande kermesse, samedi le 16 août, au profit des Loisirs de Ste-Marie-Salomé et du club de baseball.

Numéro gagnant du tirage de dimanche dernier: 1470.

Ligue Junior "B"

Braves et Royaux gagnent

Dans le cadre de la Ligue Junior "B" deux parties étaient à l'affiche. Dans la première les Braves de Crabtree ont défait les Etoiles Rouges de St-Thomas au compte de 11 à 4.

Dans l'autre partie le Ste-Marie a défait le Mascouche au compte de 14 à 7. Le lanceur gagnant Jean-Denis Gaudet le perdant Jacques Lafond.

GM
SYMBOLE D'EXCELLENCE

Chaque Chevrolet doit faire sa marque pour recevoir cette marque.

Chevrolet.
Tout le monde parle vente.
Nous aussi.

Personne ne parle de revente.
Sauf nous.

Toute l'année, le concessionnaire Chevrolet a vendu des maxi-voitures à des mini-prix. Et il ne va pas lâcher avec l'arrivée de l'été. (Après tout, c'est ça qui le fait rester premier dans les ventes, d'année en année.)

Les concurrents peuvent donc faire tout le tapage qu'ils veulent autour de leurs rabais de fin d'année. Ils n'en font pas autant autour d'un sujet qui nous tient à coeur: la valeur de revente. Heureusement pour vous, la Chevrolet demeure la voiture dont le prix moyen de revente est le plus élevé de sa catégorie. Bref, vous en obtenez plus pour votre argent à l'achat, et vous obtenez plus d'argent pour votre voiture à la revente.

Ce n'est pas la peine d'en parler à nos concurrents; ils sont trop occupés à poursuivre leur guerre des prix . . . Et pourtant ce n'est même pas là la moitié de l'affaire.

Penser à vous en premier nous fait rester premiers.



Coupé Sport Impala Chevrolet

CHEVROLET

C'est la belle saison des économies Chevrolet

VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET

A. CHALUT AUTO LTEE

250 rue Barrette — Joliette — Tél. 756-1638

POUR

un bon service

des prix convenables

Confiez vos travaux d'impression à

L'Action populaire

753-7539